

L'Allevaradin

LE MAGAZINE DU PAYS D'ALLEVARD - N° 143 - Novembre 2019 - www.allevard.fr



Le projet de construction de la halle couverte voit le jour p. 5

Interview du Maire : "Notre avenir me passionnera toujours" p. 7 et 8

Construction du nouveau musée : c'est parti ! p. 22

SAMU

15

GENDARMERIE

17

POMPIERS

18

114

N° d'urgence au service des personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre

3919

Victime ou témoin de violences sexistes ou sexuelles

ADMR

Aide à domicile en milieu rural
14, avenue de Savoie
04 76 13 50 83

ADSPA

Soins à domicile
04 76 45 07 34

Assistance sociale CARSAT

RDV au **04 76 12 19 26**

Bibliothèque

Ancien Collège
Lu, Me, 16h30 - 18h30
Je, 10h - 12h
Sa, 10h - 12h30
04 76 73 65 07

Caisse d'Allocations Familiales

Lu, 9h - 12h
et 13h30 - 16h30
Maison des services
33, rue de la ganterie - Pontcharra

Conciliateur de justice

1^{er} et 3^e mercredis du mois en mairie
Sur RDV au **04 76 97 50 24**
www.conciliateurs.fr

Conseiller juridique

3^e mardi du mois, en mairie,
17h30 - 19h
Sur RDV au **04 76 97 50 24**

Déchetterie

Me, Ve, 14h - 18h
Lu, Sa, 8h - 12h
et 14h - 18h
Jusqu'à 19h l'été

GEG

24, avenue de Savoie
Lu au Je, 8h10 - 12h30; 13h15 - 16h30
04 76 97 53 54

Gardes médicales

Maison médicale
12, rue Lamartine à Frogès
- Les jours de semaine de 20h à minuit
- Les samedis de midi à minuit
- Les dimanches et jours fériés de 8h à minuit
Pour avoir un rendez-vous appeler le
0810 15 33 33

Attention : aucun patient n'est vu sans accord préalable du centre 15

Gendarmerie

8, boulevard Jules Ferry
17 ou **04 76 97 50 14**
Je et Sa de 08h/12h et de 14h/18h.
Pour les plaintes, service en ligne de prise de rendez-vous personnalisée :
pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

La Poste

8, avenue Louaraz
36 31 : courrier
36.39 : banque postale
Lu, Je, Ve, 9h - 12h et 14h - 16h30
Ma 10h - 12h et 14h - 16h30
Me et Sa 9h - 12h
Départ du courrier à 15h30

Ludothèque

Ancien collège
Mercredi, 16h - 18h30

Mairie d'Alleverd-les-Bains

Place de Verdun
Tél. **04 76 97 50 24** - Fax **04 76 97 00 88**
contact@alleverd.fr - www.alleverd.fr
Lu, Me, Ve, 9h - 12h - 13h30 - 17h30
Ma, 9h - 12h (accueil); 13h30 - 17h30 et
Je, 9h - 12h - Fermée AM

Maison du Territoire

71, chemin des Sources
Bernin
04 56 58 16 00

Multi-accueil Les Flocons

14, bis avenue de Savoie
04 76 45 07 28

SASEP Crêts-en-Belledonne

04 76 40 66 18

Musée d'Alleverd

Tour des décors
04 76 45 16 40
musee@le-gresivaudan.fr
www.museedalleverd.wordpress.com

Office du Tourisme

Place de la Résistance
04 76 45 10 11
Lu, 10h - 12h et 14h - 18h;
Ma au Ve, 9h - 12h et 14h - 18h
www.alleverd-les-bains.com

Perception

10, avenue Louaraz
04 76 97 51 14
Ouvert du Lu au Ve, 8h45 - 12h.
Accueil téléphonique: du lu au ve,
8h15 - 12h et 13h15 - 16h30

Pôle Emploi Pontcharra

40, avenue de la gare
Lu au Je 8h30 - 16h15,
Ve 8h30 - 12h30 (Après-midi sur rdv)
Tél. candidat **3949**
Tél. employeur **3995**

Police Municipale

Square Menaggio
04 76 97 00 84

Relais Assistantes Maternelles

Avenue Louaraz
04 76 08 11 96
www.ram-paysdalleverd.fr

Sécurité sociale

Sur rendez-vous via le compte Améli ou par téléphone au 3646

Service des eaux Le Grésivaudan

www.eaux.le-gresivaudan.fr
04 76 99 70 00

Le Tacot (accueil enfants-parents 0-4 ans)

8, avenue Louaraz (Pôle enfance jeunesse)
Je, 8h45 - 11h45 (période scolaire)

Transports du Grésivaudan

0 800 941 103 (appels gratuits)
www.tougo.fr

ALLEVARDIN 143

Édité par la commune d'Alleverd-les-Bains, Place de Verdun - 04 76 97 50 24. **Directeur de la publication**: Philippe Langénieux-Villard.

Rédaction: Bernadette Buzaré. **Photos**: Bernadette Buzaré. **Mise en page**: Studio-Kaliko.

Édition: Au Bristol. Papier PEFC certifié. **Distribution**: La Poste. **Tirage**: 4600 exemplaires. **Dépôt légal**: novembre 2019 - ISSN 1270-0061.

Êtes-vous inscrit sur les listes électorales ?

Si vous êtes inscrits sur les listes électorales d'Alleverd et que vous n'avez pas reçu votre carte d'électeur en mai 2019, c'est peut-être que votre adresse a changé et que votre carte a été retournée en mairie.

Veillez dans ce cas contacter le service « élections » afin de récupérer votre carte pour les prochaines élections municipales et éviter votre radiation.

La date limite des demandes d'inscriptions sur les listes électorales pour participer aux élections municipales, les 15 et 22 mars prochains, est fixée au **7 février 2020**.

Contact : Françoise Barras
Tél. : 04 76 97 00 70
Courriel : f.barras@alleverd.fr

Enquête statistique de l'INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) effectue régulièrement sur toute l'année une importante enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

A cet effet, tous les trimestres, un échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Toutes les personnes de 15 ans ou plus de ces logements sont interrogées six trimestres consécutifs : les premières et dernières interrogations se font par visite au domicile des enquêtés. La participation de tous est fondamentale car elle détermine la qualité des résultats.

Les personnes sélectionnées seront contactées par un(e) enquêteur(trice) de l'Insee muni(e) d'une carte officielle l'accréditant. Les réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

L'enquête mobilité

Entre novembre 2019 et mai 2020, le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) pilotera la réalisation d'une enquête « Mobilité » à l'échelle de la grande région grenobloise, dont le Grésivaudan. Les enquêteurs qui viendront à votre rencontre sont tous assermentés et munis d'une carte professionnelle. Ils vous contacteront à votre domicile ou par téléphone afin de prendre un rendez-vous. Vous êtes prévenus par courrier juste avant leur venue. Merci de leur faire bon accueil.

Vous pouvez contacter la Société Alyce en charge de l'enquête :
emc.grenoble@alyce.fr
04.76.22.81.44

Plus d'infos : www.smtc-grenoble.org



Propriétaires de chiens, veillez à la sécurité de votre facteur !



L'an dernier 215 facteurs ont été mordus par des chiens en région Auvergne Rhône-Alpes. Ces morsures sont souvent imputables à des chiens réputés gentils, qui n'avaient jamais mordu auparavant. Tous les propriétaires de chiens sont donc concernés par ce risque qui engage leur responsabilité pénale.

La Poste vous remercie de veiller à la conformité de votre raccordement postal :

- Une boîte aux lettres accessible, à l'extérieur de la propriété (le facteur ne doit pas avoir à passer sa main par-dessus un portail ou un grillage)
- Une sonnette en état de marche à l'extérieur de la propriété

Quelle que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur pour éviter tout accident.

Pas de tribune « expression politique » dans cette édition

Compte tenu de la proximité des élections municipales, les élus de l'équipe « Aïmons Alleverd » et les élus de l'équipe « AAC » ont décidé, d'un commun accord, de ne pas s'exprimer dans la tribune de l'Allevardin « Expression politique » par souci d'équité et de neutralité.

Comment fonctionne la sirène d'Allevard ?

Une procédure du Réseau National d'Alerte (organisée par la préfecture) et s'adaptant aux risques naturels et technologiques de notre territoire est en place depuis 2012.

Les premiers mercredis du mois, vous avez sans doute déjà entendu la sirène d'Allevard qui est placée sur le toit de la gendarmerie. Son déclenchement correspondant à un essai de maintenance.

La sirène sera uniquement utilisée pour informer la population d'Allevard d'un potentiel ou réel danger. C'est la gendarmerie d'Allevard ou un policier municipal qui la déclenche.

Il est nécessaire de retenir son fonctionnement.

En cas d'alerte, à quoi correspond le nombre de séquences (coups de sirène) ? Quelle conduite à tenir ?

1 séquence : fin de l'alerte, les habitants peuvent reprendre une vie normale

2 séquences de suite : confinement pour tous. Chacun doit rester à son domicile ou sur son lieu de travail. Les ouvrants (portes et fenêtres) doivent rester fermés. Ne pas aller chercher les enfants à l'école, ne pas sortir de chez soi, ne pas téléphoner, et écouter France Inter Grandes Ondes

ou France Bleu-Isère. Cette procédure peut être mise en place pour un accident nucléaire, un accident d'un véhicule de transport de matières dangereuses sur le territoire, un accident chimique...

3 séquences de suite : les habitations situées le long du Bréda doivent être évacuées immédiatement (risque de forte crue soudaine du Bréda ou rupture du barrage de La Ferrière). Les habitants doivent quitter les lieux et se rendre sur des points plus hauts (rassemblement conseillé à La Pléiade).



Allevard, labellisée « terre de jeux 2024 »

Fin octobre la ville d'Allevard avait délibéré pour confirmer son engagement en faveur de l'olympisme et de ses valeurs, ainsi qu'à la candidature de Paris pour 2024, en postulant pour le label « Terre de jeux 2024 ». À l'occasion du congrès de l'Association des maires de France (AMF) et présidents d'intercommunalités, le 20 novembre à Paris, le Président de Paris 2024 et le Président de l'AMF ont annoncé la liste des 500 premières communes qui reçoivent ce label, Allevard en fait partie.

Il est destiné aux collectivités qui s'engagent dès aujourd'hui dans l'aventure des Jeux avec leurs habitants en développant des actions pour promouvoir le sport et les jeux pour que l'aventure olympique et paralympique profite au plus grand nombre.



Promenade du Bréda : la passerelle sera remplacée

La commune a entrepris il y a quelques mois le diagnostic par un professionnel, de tout son patrimoine de génie civil. Ponts, passerelles, murs de soutènement avec un aval de plus de deux mètres de hauteur, ont été contrôlés pour surveiller leur état. Il s'avère que la passerelle de la promenade du Bréda est dans un état de corrosion avancée ne permettant pas la poursuite de son utilisation. Un arrêté de fermeture immédiate a été pris afin de garantir la sécurité des usagers.

Une première phase d'études est menée par le service technique avec un diagnostic

et une topographie, en tenant compte du plan de prévention des risques naturels et des normes d'adaptation aux personnes à mobilité réduite (la passerelle actuelle ne mesurant qu'un mètre de large).

L'installation d'une nouvelle passerelle représente un coût estimé à environ 200 000 €. Des demandes de subventions sont effectuées par la commune afin de connaître les possibilités d'aides pour ce financement. Les démarches administratives (loi sur l'eau notamment) sont d'ores et déjà engagées pour gagner le maximum de temps.





Le projet de construction d'une halle couverte voit le jour

Le projet est lancé, une halle couverte sera construite, place de Verdun, courant 2020.

La commune a obtenu le permis de construire et les appels d'offres auprès des entreprises sont en cours.

Le projet prévoit la construction d'une halle couverte pour abriter le marché, des manifestations et un parking. Elle sera bâtie avec une charpente traditionnelle en bois sur des fondations béton avec une couverture en zinc type écaille teinte brune.

30 places de parking seront aménagées sous la halle et un trottoir sera créé côté route pour bien séparer la halle couverte du trafic routier.

Le bâtiment existant sur la place de Verdun, qui abrite les toilettes et l'abri

poubelles sera modifié. Un pare-vue enlèvera tout vis-à-vis sur les poubelles, un espace technique de la halle sera installé et les 4 toilettes existantes, qui ne sont pas conformes pour l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite, seront remplacées par une toilette aux normes PMR. La couverture sera en zinc et la façade réhabilitée. Les sols extérieurs seront en enrobé avec des bordures béton en périphérie. Le garde-corps existant des murs de soutènement côté torrent sera conservé. Les poteaux bois de la charpente de la halle seront protégés par des éléments en inox.

Coût des travaux : 320 366 € HT

Financement : 33 600 € communauté de communes, 65 578 € Département, 120 000 € Région, 101 188 € commune.

Nouvelle climatisation pour le cinéma

La climatisation du cinéma Bel'donne étant hors service, elle a été remplacée cet été par du matériel neuf. Pour mémoire, le cinéma Bel'donne est un équipement municipal géré par un tiers. Les travaux et l'entretien matériel de ce bâtiment incombent donc à la mairie.

Coût des travaux : 15 000 € HT



Le chemin de Berlandier fait peau neuve

D'importants travaux ont été effectués sur le chemin de Berlandier qui mène de la rue des Chartreux à la rue Mahl. Il présentait un état de dégradation avancé.

Les lignes de haute et basse tension d'éclairage public, des réseaux télécom ont été enfouies.

Un enrobé a été posé sur la totalité du chemin long de 200 mètres.

Compte tenu de la rétrocession à venir de cette portion dans le domaine public, les riverains participent au financement de ces travaux.

Montant total : 107 000 € TTC (l'enfouissement des lignes haute et basse tension était à la charge de GreenAlp, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité).



Les vols de pierres de taille sont inadmissibles

Route de Bramefarine des vols de pierres de taille sur un mur de soutènement en bord de route ont été constatés. Ces actes sont intolérables. Ils mettent en péril l'ouvrage et par conséquent la sécurité de la route. Le remplacement d'un tel mur représenterait une dépense considérable pour la collectivité. La commune, vigilante, engagera des poursuites contre tout auteur de tels actes.



Amélioration du chauffage à l'école de musique

Dans le cadre de l'amélioration du système de chauffage à l'école municipale de musique, treize nouveaux convecteurs sont venus remplacer le matériel vétuste. Cette première tranche de travaux a été effectuée par les services techniques muni-

cipaux. Elle devrait permettre d'améliorer aussi bien la qualité de chauffage, que la maîtrise des dépenses énergétiques.

Coût : 3 800 €



Le grenier des écoles vidé

Les livres, mobilier et objets, sans aucune valeur, s'étaient entassés depuis des décennies dans le grenier de l'école Pierre Rambaud, représentant une source d'inquiétude en matière de sécurité, particulièrement en cas d'incendie. La commune a décidé le nettoyage total de

ce lieu. Ce travail a été confié à une entreprise compte tenu de l'important volume à débarrasser. Les travaux se sont déroulés pendant les vacances de la Toussaint.

Coût : 7 152 €



Les associations prennent place dans l'ancien musée

Désormais, le musée n'occupe plus les locaux de la Maison des Forges. Leurs services se sont installés dans la Tour des Décors, bâtiment administratif du futur musée en construction dans l'ancien bâtiment du Casino du parc des Thermes. Cet espace communal libéré a été attribué à des associations locales : Pas vu Pas

Pris, collectif d'artistes qui s'est engagé à proposer des manifestations culturelles dans la ville ; Camér'Art (qui offre la possibilité d'apprendre à réaliser des films d'animation) et Les Amis du Musée, qui soutiennent notre patrimoine à travers différentes actions.



Dorénavant, les ballons restent dans l'école !

Qui n'a pas aperçu un jour ou l'autre un ballon s'échapper de la cour de l'école Pierre Rambaud durant une récréation, et dévaler la route ? Une déception pour les enfants, les ballons étaient souvent perdus, et le risque pour les

automobilistes ou les deux roues de se faire surprendre. Depuis la rentrée, ce problème est réglé avec l'installation, par les services municipaux, d'un filet au-dessus du mur surplombant la route.



Le Grand prix des Maires : « La place facile » finaliste

Il y a dix ans, la commune innovait en créant «La Place facile», des places de stationnement réservées aux personnes âgées de plus de 80 ans et aux femmes enceintes ou ayant des enfants en bas âge (moins d'un an), afin de faciliter leurs déplacements.

Le Grand Prix des Maires, organisé par l'association des Maires de France et RMC, a reconnu l'intérêt de cette initiative en plaçant Allevard dans les trois derniers finalistes de la catégorie « Mobilité et aménagement », avec Arcachon et Varengeville.

Si vous souhaitez plus d'informations ou la délivrance d'une carte « Place facile », vous pouvez vous adresser à la mairie.



10 kms de voirie

ont été traités en 2019 (comblement des trous, gravillonnage...)

Coût de 80 000 €



Gestion publique locale : une convention signée pour continuer à progresser

Depuis plusieurs années, la commune et la trésorerie d'Alleverd ont travaillé en étroite collaboration à l'amélioration de la qualité des comptes et à la modernisation de la gestion publique locale.

Sous l'impulsion de la DDFIP de l'Isère, les partenaires souhaitent poursuivre leur démarche volontariste pour accroître l'efficacité des circuits comptables et financiers et le service rendu aux usagers, et renforcer la coopération de leurs services.

Un état des lieux a permis d'identifier les besoins et les attentes mutuelles et de définir conjointement les actions à engager et les domaines à prioriser.

La commune et la trésorerie d'Alleverd ont décidé de contractualiser leurs engagements réciproques et se fixent une série d'objectifs organisés autour de plusieurs axes de progrès en matière de gestion publique locale.

A ce titre, une convention a été signée le 25 novembre entre Philippe Langenieux-Villard, Maire d'Alleverd, Patrick Vargiu, directeur du pôle gestion publique et ressources et Jean-Philippe Brun, responsable de la trésorerie d'Alleverd.



Modification du règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le PLU est le document qui définit les règles d'urbanisme dans les communes. Il est constitué, entre autre, d'un plan de zonage et d'un règlement. Le PLU de la commune d'Alleverd, approuvé le 4 avril 2006, a subi une première modification le 28 février 2011 puis une seconde le 27 octobre 2014.

En 2017, le conseil municipal s'est prononcé pour une modification du règlement de ce document pour les motifs suivants :

- La rectification de quelques erreurs matérielles ;
- La mise à jour de certaines prescriptions suite à une évolution de la réglementation ;
- La clarification de certaines prescriptions afin qu'elles ne soient pas interprétées différemment selon les interlocuteurs ;
- Un besoin d'apporter de la souplesse (comme par exemple permettre la construction d'une annexe sur une parcelle isolée) ;

Contacts : Anne Delayen ou Claire Sanséau

Service urbanisme : af.delayen@alleverd.fr ou c.sanceau@alleverd.fr

Téléphones : 04 76 97 00 72 ou 04 76 97 00 74

- Une adaptation du règlement au fait que les terrains sont maintenant plus petits que lorsque le PLU a été approuvé (comme par exemple la modification des règles d'implantation par rapport aux limites séparatives, à condition de respecter les conditions de hauteur).

La présente modification ne concerne pas le zonage mais uniquement le règlement. Le travail de modification, élaboré avec un bureau d'études spécialisé, est maintenant terminé.

La suite de la procédure va consister à consulter les services de l'Etat avant la fin de l'année 2019 puis les Allevardin(e)s en début d'année 2020. La fin de la procédure est envisagée pour le 2ème trimestre 2020. Le service urbanisme de la commune est à la disposition des Allevardin(e)s pour répondre à toute demande de renseignement.

Droits des Sols : Permis de construire et autres autorisations d'urbanisme

Vous souhaitez construire, agrandir, rénové, démolir ou encore aménager une construction? Il est nécessaire d'obtenir préalablement une autorisation communale.

Cette demande d'autorisation d'urbanisme donne les moyens à l'administration de vérifier si votre projet de construction ou d'aménagement respecte les règles du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune. Il existe trois permis : le permis de construire, le permis d'aménager et le permis de démolir. Certains travaux et aménagements doivent simplement être précédés d'une déclaration préalable.

C'est la nature et l'importance de votre projet qui déterminent le type de formalité auquel il doit être soumis et le formulaire que vous devez utiliser

Le service urbanisme de la mairie se tient à votre disposition pour vous conseiller et vous aider dans vos démarches. Vous pouvez également obtenir des renseignements et remplir les formulaires en ligne sur le site officiel de l'administration française : <http://www.service-public.fr>

Attention : les travaux qui ne sont soumis à aucune formalité au titre du code de l'urbanisme doivent néanmoins respecter les règles d'urbanisme.



« Ma décision d'arrêter n'a été ni facile, ni un choix simple ou joyeux »



- Vous avez pris la décision de ne pas vous représenter en mars prochain. Pourquoi ?

- **PLV** : Après trente-sept années de vie municipale et plus de trente années en qualité de maire, je crois légitime d'accéder à une forme nouvelle de liberté. Ce n'est bien sûr ni une décision facile, ni un choix simple ou joyeux. Mais dans notre société d'urgence, ni l'âge, ni l'expérience ne sont considérés comme des atouts. Je n'arrête pas pour autant la vie publique: conseiller régional, je poursuivrai ma tâche pour soutenir notre territoire et ceux qui y vivent. Je n'abandonne pas non plus Allevard. Ma famille y est profondément attachée. Depuis mes grands-parents, des amitiés anciennes, des souvenirs heureux ou tristes, ont tissé ici des liens indéfectibles. J'ajoute que notre avenir me passionne toujours.

- Quel est votre meilleur souvenir de maire ?

- **PLV** : L'implantation du lycée professionnel à Allevard a été une victoire formidable. Elle mettait fin à une longue période triste de fermetures d'usines et d'entreprises, à une série noire qui promettait à notre avenir une fatalité défavorable. Ce nouveau lycée

contredisait tous les pronostics et tous les discours experts selon lesquels il fallait que «les gens de la montagne s'habituent à en descendre pour apprendre ». Cette installation est sans doute ma plus grande fierté, obtenue à la force du poignet. Faut-il ajouter d'autres bons souvenirs comme la création des Silènes, le sauvetage des thermes, l'ouverture (difficile) du casino, la rénovation de tous nos logements sociaux ou encore, la création de l'école des arts?



L'installation à Allevard du Lycée Professionnel

- Et quel est votre pire souvenir d' élu local ?

- **PLV** : Les amitiés perdues. Ceux qui espéraient des décisions personnelles ou illégales n'ont pas trouvé en moi l'interlocuteur qu'ils espéraient. L'amitié fait la force d'un homme mais elle est aussi la faiblesse d'un élu. C'est par amitié que se prennent en général les décisions douteuses. Je ne me suis pas égaré dans ce type de dédale. J'y ai perdu des fidélités qui m'ont ensuite combattu de manière souvent perfide. Heureusement, ces déceptions se comptent sur les doigts d'une main.

- Comment voyez-vous l'avenir de la commune ?

- **PLV** : De nouveaux commerces ont ouvert. Les travaux du musée s'engagent. L'établissement thermal s'est rénové. La dette communale est en décroissance. Les services publics communaux sont efficaces et de plus en plus diversifiés. L'avenir du Collet d'Allevard est garanti. Ces atouts, acquis par l'effort et le dialogue, soulageront les choix futurs. Jamais dans notre histoire, nous n'avons été aussi libres de notre avenir, puisque les risques qui pesaient sur nous (thermal, Collet, dette) sont désormais écartés.



L'ouverture du Casino



La rénovation de tous les bâtiments sociaux



La création de l'école des arts



Le sauvetage de l'activité thermale

Mais l'incivilité demeure, les marges de manoeuvres financières sont faibles, la pauvreté accable plusieurs familles, nous avons toujours trop de logements vacants et un environnement fragile. En outre, notre seule ressource d'emplois et de richesse, le tourisme, appelle des investissements privés et publics qu'il faudra mobiliser avec ténacité et imagination. Nous devons clairement nos chances et nos succès à l'action du département, de la communauté de communes et de la région. Il faudra les séduire et les embarquer dans nos choix. Ce n'est pas aussi simple que cela.

- Vous impliquerez-vous pendant la campagne électorale à venir ?

- PLV : Après 37 années de vigilance quotidienne, je ne peux pas devenir subitement indifférent aux autres, ni silencieux sur l'analyse d'un bilan ou l'examen des promesses qui seront faites pour le futur. Les élus qui m'ont accompagné depuis plusieurs années soit dans la majorité, soit dans l'opposition, vont nécessairement travailler à proposer un avenir. Ne comptez pas sur moi pour être aveugle ou sourd à propos des engagements qu'ils prendront. Ce serait une forme d'indifférence qui ne me ressemble pas. J'exprimerai donc auprès de ceux qui me solliciteront mon point de vue, comme peut le faire tout citoyen. C'est bien le minimum auquel j'ai droit et même: c'est là mon devoir.

- Auriez-vous un conseil à donner à votre successeur ?

- PLV : Ne connaissant pas mon successeur, c'est plutôt aux électeurs que je peux donner quelques conseils : choisissez un maire qui vous aide et non un maire qui vous sanctionne, un élu qui protège et non un élu qui domine. Préférez l'ambition collective à l'immobilisme confortable. Soutenez une équipe solide et cohérente car le mandat est long. Enfin, continuez de défendre l'identité singulière de notre petit territoire qui contient les énergies, les passions et les volontés capables d'en développer les atouts.

Travaux Gorges du Bréda :

Le Département a entrepris des travaux sur la RD 525 dans les gorges du Bréda qui ont pour objectif d'améliorer la sécurité des usagers, réhabiliter des murs de soutènement et de créer une bande cyclable.

En 2018, le pont de la Noue a été élargi avec le remplacement du tablier et la pose d'une nouvelle dalle permettant la création d'une bande cyclable pour un montant de travaux de 534 000 €. En parallèle une conduite d'eaux usées a été déplacée sous la chaussée, pour permettre une intervention sur les murs de soutènement ce qui limite aussi les risques de pollution du Bréda.

Cette année, les murs de soutènement, en bordure du Bréda, ont été réparés sur 900 m et les dispositifs de retenue en bordure de route ont été repris, pour un montant de travaux de 2,1 M€.

Au printemps 2020 sera opérée la dernière phase de ces travaux avec la reprise de la plate-forme routière, le recalibrage du fossé de pied de talus et l'aménagement d'une bande cyclable.

Des coupures ponctuelles et des alternats de circulation seront nécessaires pour exécuter ces travaux entre les mois d'avril et juin.



Travaux sur mur de soutènement à Morêtél-de-Mailles

Depuis septembre, des travaux de réparation d'un mur de soutènement ont été engagés par le Département entre le lac et l'ancienne Mairie de Morêtél-de-Mailles. Ce mur était dans un état dégradé. Une inspection technique a démontré une évolution rapide des désordres avec des cavités importantes dans le mur. Le Département a décidé de le réparer en urgence afin d'éviter tout danger d'effondrement. Ces travaux ont été programmés sur une dizaine de semaines et sont terminés.



Aide sur les travaux à caractère patrimonial

Dans le cadre du Plan Patrimoine en Isère 2018-2021, le Département consacre une enveloppe de subventions qui permet un accompagnement technique et financier sur des travaux à caractère patrimonial, réalisés dans les règles de l'art, en respectant le caractère ancien du bâti et les matériaux utilisés.

Cela concerne le patrimoine civil et les petits édifices faisant « paysage », publics ou privés, par exemple : lavoir, fontaine, patrimoine religieux, portail, toit en lauzes...

Dossier téléchargeable sur www.isere-culture.fr.

Les services ont pris place dans le nouveau centre routier

Les travaux de construction, par le département, du nouveau centre routier sont achevés. Situé au David, il jouxte le SDIS. La bâtisse est composée d'abris et de hangars à véhicules, saleuses et dépôt de sel. L'étage abrite des bureaux administratifs, dont une partie dédiée à la Protection Maternelle et Infantile (PMI) ainsi qu'à l'assistante sociale. Ces locaux ont été inaugurés le 8 novembre dernier. Les anciens garages, propriété du Centre Communal d'Action Sociale, seront proposés provisoirement à une entreprise avant qu'un projet global soit mis en œuvre.



Prendre contact avec le Chargé de Développement Culturel du Territoire :

jerome.deschamps@isere.fr.

Envoi du dossier uniquement par mail :

dcp.caso@isere.fr

Dépôts des dossiers de :

nov. 2019 au 31 mai 2021.



Le groupe Ardent achète le Casino d'Allevar

Pour des raisons personnelles, Lionel Le Flohic, à la tête de l'entreprise « Financière d'Allevar », a pris la décision de vendre le Casino dont il avait fait l'acquisition en 1999. Durant ces 20 ans, il faut souligner la qualité des relations que Lionel Le Flohic a établies avec la commune, son accompagnement financier en matière de culture, sa création d'emplois sur le territoire et la tenue de son établissement qui n'a jamais posé de problème sur notre commune.

C'est le groupe ARDENT, premier groupe belge, plus connu sous le nom de la marque « Circus », qui est devenu propriétaire du Casino d'Allevar. Ce groupe liégeois, implanté à travers le monde, a décidé depuis trois ans de conquérir la France. Il a acquis les casinos de Briançon, Port Leucate, Carnac avant d'acheter Allevar. Il exploite une trentaine

de salles de jeux, des casinos et différentes plateformes dans le domaine des jeux en ligne avec notamment du pari hippique. Le groupe Ardent c'est aussi une activité dans les nouvelles technologies avec la vente et la location de solutions d'affichage dynamique et la commercialisation d'écrans LED et LCD pour les professionnels, et un investisseur dans le domaine de l'immobilier commercial.

C'est Philippe Escuer qui a été nommé directeur général du Casino d'Allevar, Didier de la Cruz gardant ses fonctions de directeur responsable. Ce nouveau dirigeant se donne pour objectif de travailler au maximum avec les acteurs économiques locaux et de s'impliquer dans la vie associative et culturelle de notre territoire.

Prochainement, le restaurant du Casino bénéficiera d'un agrandissement et d'une amplitude horaire plus importante avec une fermeture plus tardive.

Bienvenue à Philippe Escuer et au groupe Ardent.

7ème édition pour les commerces éphémères

Voilà 7 ans que la commune encourage par son soutien financier et sa logistique, l'ouverture de juin à septembre de boutiques éphémères à Allevar. Dynamiser le centre-ville et favoriser des commerces et ateliers à vocation artisanale, artistique et culturelle qui ne sont pas en concurrence avec les agents économiques en place, tels sont les objectifs.

Cette année, trois boutiques ont vu le jour. Thierry Marti a proposé ses œuvres faites d'objets de récupération, au 4, rue Chenal. Thiphaine Marchal s'est installée « 8, rue de la Gorge » où elle exposait ses tableaux de peinture. Claude Vandembusche a occupé le commerce sur la place de La Résistance (ancien marchand de journaux) avec des sculptures métalliques et des tableaux. De nombreux visiteurs ont franchi le seuil de ces commerces qui pendant quatre mois ont apporté à la ville les objectifs qu'elle s'était fixés.



Thibaud Garet, étanchéité, couvertures, bardage

Allevarin depuis quelques mois, Thibaud Garet, à la tête de sa société EKORSSA, est déjà bien impliqué dans le tissu des artisans locaux.

Il vous propose son savoir-faire dans vos travaux d'étanchéité (toiture terrasse, mur enterré, bâtiments...), de couverture sur des charpente métallique et de bardage ou

façade composite.

N'hésitez pas à le consulter pour en savoir plus.

Tél. : 07 72 72 30 43
Courriel : tgaret@ekorssa.fr
site : www.ekorssa.fr





L'Atelier de Marie Theis

Marie Theis vous accueille dans son nouveau lieu dédié au corps, à l'art et au soin « L'ATELIER ». Énergéticienne et créatrice de talismans, elle propose aujourd'hui un nouvel outil dans la continuité de sa démarche : le tatouage artistique. Loin des salons de tatouages classiques et souvent surpeuplés, elle vous reçoit

dans un lieu intime et feutré. Vous prendrez le temps ensemble, d'aborder le projet qui vous tient à cœur, de déposer vos intentions et de les concrétiser. Encre sa peau de manière indélébile est un acte symbolique fort, d'une grande portée et qui mérite temps, douceur et écoute...qui sont les devises de cette artiste-thérapeute.

Adresse : 29, avenue de Savoie, tél. : 06 61 73 40 49
 Courriel : marietheis@orange.fr, site : www.marietheis.com



Claire de Cambourg : psychopraticienne en Approche Centrée sur la Personne

C'est à Alleverdard que Claire de Cambourg a choisi d'installer son cabinet en qualité de psychopraticienne en ACP (Approche Centrée sur la Personne) dont elle est certifiée. Elle accueille toute personne souhaitant un accompagnement ajusté, respectueux de son rythme et de ses besoins pour prendre en charge différentes problématiques (personnelle, professionnelle, familiale, deuil,

dépression, anxiété, questionnements...). L'ACP est une approche de thérapie humaniste où les ressources et la confiance en l'être sont centrales. Elle se base sur la relation entre le thérapeute et son client qui est faite d'empathie, d'authenticité, de non jugement et met la confiance en la personne au cœur du processus.

Adresse : rue de la Soierie, tél. : 06 33 54 27 21
 Courriel : clairedecambourg@orange.fr,
 Site : <http://clairedecambourg-acp.monsite-orange.fr>



Mathieu Petit pour vos travaux de plomberie

Mathieu Petit, artisan-plombier dont l'enseigne est « PM Plomberie », est à votre disposition pour les travaux de plomberie, sanitaire, installation de chauffage et

dépannage. Alleverdard depuis 6 ans, il a choisi d'y installer son activité pour développer une relation de proximité et de confiance avec ses clients.

Tél. : 06 83 67 47 80, courriel : pm.plomberie@hotmail.com



Restaurant BotaFogo : les saveurs de saison

Voilà quelques mois que Vincent Delayen a ouvert les portes de son restaurant avenue Davallet dans un cadre verdoyant qu'offre sa situation. Au menu, des produits frais et de saison élaborés selon son inspiration. Que ce soit les viandes, les poissons, les légumes et les fruits, tout est issu de livraisons hebdomadaires et confectionné sur place. En semaine, en plus de la carte, un menu du jour est

proposé (de 10 à 15 euros). La carte est renouvelée tous les 3 mois au fil des saisons. « Bota Fogo » veut dire en portugais « mets le feu ». Il se pourrait bien que Vincent bota fogo aux papilles, compte tenu du succès qu'il rencontre après seulement quelques mois d'ouverture.

Adresse : 9, avenue Davallet
 Tél. : 04 58 00 17 70, Facebook : BotaFogo_team / Instagram : bota_fogo_38

Laura Stienne : toiletteuse canin mobile

Tous les lundis de 9 h à 18 h, Laura installe son camion de toilette canin ambulante à Allevard. Elle a été consacrée, en 2017, vice-championne de France de toilette canin, vous pouvez donc compter

sur une personne expérimentée !

Laura travaille dans plusieurs villes du Grésivaudan, pour en savoir plus consultez son site internet.

Sur rendez-vous. Tél. 06 10 64 91 52, courriel : artcanin.road@gmail.com
Site : www.artcanin-road.com



Renaud Bertholet : arboriste grimpeur certifié

Titulaire d'un certificat de spécialisation d'arboriste élagueur, Renaud Bertholet vous propose, hiver comme été, la taille de vos arbres, le broyage, l'abattage, le démontage en cas d'impossibilité d'abat-

tage direct, les soins tel que l'enlèvement de chenilles processionnaires, ainsi que d'intervenir pour l'haubannage qui est une technique de consolidation des branches fragiles.

Tél. 06 63 05 45 51, courriel : arbreda-elagage@hotmail.com



Cédric Tardieu, guide des Alpes

C'est une très belle panoplie d'activités de montagne que vous propose Cédric Tardieu en sa qualité de guide de haute montagne UIAGM et moniteur d'escalade et canyon. Hiver comme été, il est à l'écoute de vos

envies pour des découvertes inédites, adaptées à vos capacités, en faisant de la sécurité une priorité. N'hésitez pas à aller consulter son site internet pour découvrir plus en détail son activité.

Tél. : 06 03 90 81 50, courriel : cedric@guidealpes.com
Site : guidealpes.com
[Facebook.com/guidesalpes/Guides Alpes – 38580 Allevard](https://www.facebook.com/guidesalpes/Guides%20Alpes-%2038580%20Allevard)



L'Atelier du Chat Yogi : articles pour le yoga

Véronique Montmayeur confectionne des articles pour la pratique du yoga et de la méditation dans son atelier qu'elle a installé à Allevard. Elle propose des réalisations artisanales, bolsters, pranayamas, coussinets pour les yeux, zafus, tote bag... avec l'utilisation de produits recyclés, comme la laine ou parfois le crin, pour les

rembourrages. Véronique est à l'écoute de vos envies aussi bien pour les formes que pour les couleurs. Elle a une multitude de propositions.

N'hésitez pas à aller la visiter (vente sur place), à consulter son site internet (possibilité de commande), à lui adresser un mail ou à l'appeler.

3, rue du David, tél. : 06 79 78 61 64, courriel : latelierduchatyogi@gmail.com
Site internet : www.latelierduchatyogi.com

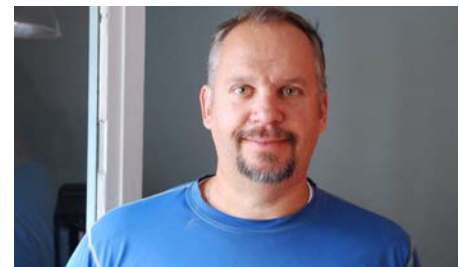


Seb multi-services facilite votre vie

Sébastien Rosaire vous propose une multitude de services à la personne : entretien espace-verts, bricolages, transports (rendez-vous médicaux, courses...), nettoyage de bureaux, vitres, terrasses, véhicules,

évacuation en déchetterie, nettoyage et entretien des sépultures, livraison diverses, ramassage des cartons auprès des commerçants... Il étudie toutes vos demandes.

Tél. : 07 87 41 40 01, courriel : sebastien.rosaire@orange.fr



Pôle enfance intercommunal : début de la construction en 2020

Par délibération du 5 avril 2018, les élus communautaires ont acté le lancement du projet de construction d'un pôle enfance intercommunal qui sera implanté dans la commune, sur un terrain communal, à proximité des écoles. Cet équipement comprendra une structure d'accueil petite enfance d'une capacité de 20 berceaux pour les enfants de 0 à 4 ans, et d'un espace pour le Relais Assistants Maternels (bureau et salle de motricité). La surface utile du bâtiment sera de 500 m² environ. Des extérieurs (cour pour les enfants, parking etc.) viendront compléter le projet. Les repas seront préparés sur place.

Il s'agit de remplacer les bâtiments modulaires énergivores avenue de Savoie, dont la vocation était d'assurer une phase transitoire pour un besoin temporaire. Ces bâtiments modulaires sont en place depuis 2006. Ils ont été transférés à la communauté de communes Le Grésivaudan en 2014.

Par ailleurs, le regroupement du multi-accueil et de l'espace RAM vise à :

- Créer un lieu unique dédié à la petite enfance, lieu ressource tant pour les familles (usagers du multi-accueil et parents employeurs d'assistants maternels) que pour les professionnels de la petite enfance (agents du multi-accueil, animatrice du RAM, assistants maternels, gardes à domicile).
- Favoriser l'émergence de projets communs entre le multi-accueil et le RAM.

- Mutualiser certains espaces (local poussette, hall d'accueil, etc.), et locaux techniques (chauffage, ventilation, etc.) dans une logique d'optimisation des coûts de construction et de fonctionnement.

Des cheminements piétons de liaison vers les écoles voisines sont prévus. Les accès motorisés, tant pour les parents que pour le personnel ou les livraisons s'attacheront à préserver les espaces d'accueil extérieur et la sécurité de tous. La structure sera de plain-pied. Elle comprendra trois accès principaux : public (entrée crèche), personnel et livraisons cuisine.

L'équipe du multi-accueil actuel et l'animatrice du RAM ont travaillé conjointement avec l'architecte et le chef de projet de la communauté de communes pour la mise au point du programme et du plan d'aménagement. Le projet a été présenté en réunion publique à la mairie d'Allevard le 8 mars 2019.

Budget et planning prévisionnels

Ce projet pourra faire l'objet de subventions de la CAF, du Département, de l'État et du CAR (Région) pour un montant global attendu d'environ 40% du montant total HT. Le coût total opération TTC devrait s'élever à 2 100 000 €.

Les travaux devraient démarrer dans le courant du 2^e semestre 2020. La mise en service de l'équipement est prévue fin 2021.



Le restaurant scolaire développe l'alimentation bio et durable

Depuis plus de dix ans, la municipalité a fait le choix de mettre en place une restauration collective avec « fabrication sur place », en direction des élèves des écoles élémentaires publiques et privées alors que rares sont les communes qui préparent en interne leurs repas.

260 enfants sont accueillis en moyenne par jour, 4 fois par semaine.

Depuis novembre, en application du nouveau décret d'avril 2019, une obligation est faite aux restaurants scolaires de proposer au moins 20% d'alimentation biologique et un repas dit « végétarien » (sans viande ni poisson) par semaine.

Allevard va plus loin, la commune a décidé d'appliquer sans attendre les directives prévues pour 2022 en servant, dès à présent, 50% de produits alimentaires durables de qualité dont au moins 20% de produits issus de l'agriculture biologique.

Festival « Parents Folies » à Allevard, souhaitez-vous être associé ?

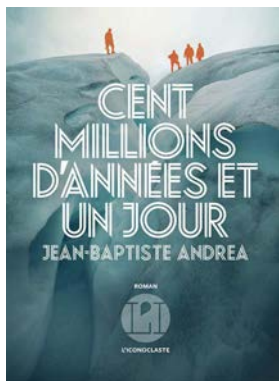
Chaque automne est marqué depuis 3 ans par le Festival Parents Folies dans la vallée du Grésivaudan. Ce rendez-vous est devenu incontournable pour les professionnels de l'enfance et les familles. La prochaine édition aura lieu le samedi 3 Octobre 2020 à Allevard.

Tous les partenaires locaux désirant s'associer à l'organisation de cette journée peuvent prendre dès à présent contact avec Nathalie Borrás responsable du Relais d'Assistants Maternelles du Pays d'Allevard au 06.33.63.74.76

Le plaisir de lire

Nos spécialistes du livre vous proposent

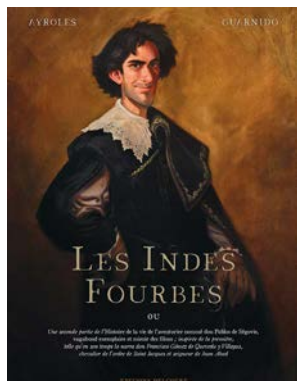
Yann Durand, Librairie Tuliquoi
(livres disponibles à la librairie)



Cent millions d'années et un jour
Jean-Baptiste Andrea
(« L'Iconoclaste »)

Jean-Baptiste Andrea m'avait enchanté avec son premier roman *Ma petite reine*, véritable petit bijou de tendresse, douceur et poésie. Il récidive avec un roman d'aventure.

En 1954, dans un village de montagne entre la France et l'Italie, Stan, un paléontologue bientôt à la retraite, convoque Umberto et Peter, deux autres scientifiques, auxquels il propose de le rejoindre pour réaliser le rêve qui l'obsède : retrouver le squelette d'un supposé dinosaure pris dans la glace. Mais cette quête initiale se transforme au cours de l'ascension en une expérience inattendue.



Les Indes fourbes
Alain Ayroles / Juanjo Guarnido
(« Delcourt »)

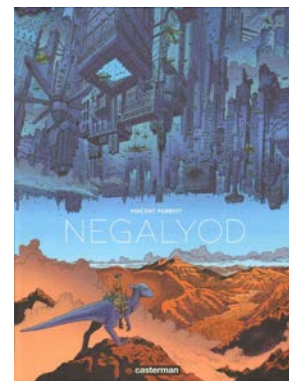
Attention joyau ! Prenez Alain Ayroles au scénario, auteur de la série exceptionnelle *De capes et de crocs*, et Juanjo Guarnido, auteur de la série *Blacksad* (deux séries que tout amateur de bandes dessinées se doit de posséder !), mixez les deux et vous aurez cet album exceptionnel ! Don Pablos de Ségovie fait le récit de ses aventures picaresques dans cette Amérique qu'on appelait encore les Indes au siècle d'or. Tour à tour misérable et riche, adoré et conspué, ses tribulations le mèneront des bas-fonds aux palais, des pics de la Cordillère aux méandres de l'Amazone, jusqu'à ce lieu mythique du Nouveau Monde : l'Eldorado !

La bibliothèque d'Alleverd
(livres disponibles à la bibliothèque)



Le Cœur battant du monde
Sébastien Spitzer

Dans les années 1860, Londres, le cœur de l'empire le plus puissant du monde, se gave en avalant les faibles. Ses rues sentent la misère, l'insurrection et l'opium. Dans les faubourgs de la ville, un bâtard est recueilli par Charlotte, une Irlandaise qui a fui la famine. Par amour, elle va voler, mentir, se prostituer sans jamais révéler le mystère de sa naissance. L'enfant illégitime, Freddy, est le fils caché d'un homme célèbre, Karl Marx, que poursuivent toutes les polices d'Europe. Après « Ces rêves qu'on piétine », premier roman très remarqué traduit dans plusieurs pays, Sébastien Spitzer prend le pouls d'une époque où la toute-puissance de l'argent brise les hommes, l'amitié et l'espoir de jours meilleurs.



Toute une vie et un soir
Anne Griffin

Dans une bourgade du comté de Meath, Maurice Hannigan, un vieux fermier, s'installe au bar du Rainsford House Hotel. Il est seul, comme toujours, sauf que ce soir, rien n'est pareil : Maurice, à sa manière, est enfin prêt à raconter son histoire. Il est là pour se souvenir, de tout ce qu'il a été et de tout ce qu'il ne sera plus. Au fil de la soirée, il veut porter cinq toasts aux cinq personnes qui ont le plus compté pour lui. Au fil de ces hommages, c'est toute une vie qui se révèle dans sa vérité franche et poignante...

Un roman plein de pudeur et de grâce qui contient toute l'âme de l'Irlande.

Restauration de la vasque d'inhalation froide par le Musée

La vasque d'inhalation froide est un objet de soin thermal inventé par le Docteur Bernard Niepce.

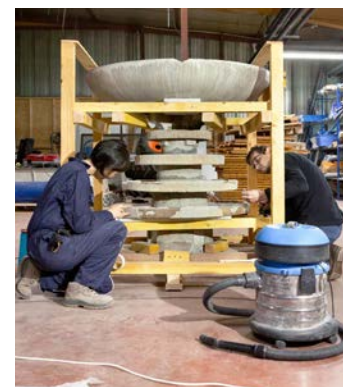
Acquise en 1998, grâce à un don de l'établissement thermal, la vasque conservée au Musée d'Alleverd est composée de métal et de béton. Sous l'effet du ruissellement de l'eau, le béton est devenu poreux et la structure métallique interne s'est corrodée. Cette dernière a ainsi

gonflé et fait exploser le béton.

Les restaurateurs, Frédéric Barbet et Fanny Gruet, ont effectué durant l'été un traitement de conservation et de présentation sur cet objet emblématique des collections du Musée d'Alleverd. Ils ont consolidé la structure, uniformisé les lacunes, remis en place les plateaux intermédiaires et conforté les cristaux thermaux (fistuleuses) qui sont des

signes d'usages importants pour l'interprétation de l'œuvre.

La vasque sera présentée dans le nouveau musée dès son ouverture. Sa restauration est financée avec l'aide du Fonds Régional à la Restauration, cofinancé par l'Etat et la Région Auvergne Rhône-Alpes.



La saison culturelle 2019/2020 est lancée, profitez de sa diversité !



PELLEAS ET MÉLISANDE

Théâtre, chant

Vendredi 31 janvier 20h30
Compagnie Artémuse

L'histoire est celle d'un amour candide détruit par les convenances sociales. La passion impossible entre Mélisande, jeune fille sortie de l'inconnu et épouse de Golaud, et

Pelléas, frère du mari de la dulcinée, conduit à une tragédie inévitable...

Le texte de Maurice Maeterlinck s'entremêle dans ce spectacle avec flûte traversière et chant lyrique. La trame est sublimée, les mots s'envolent dans un lyrisme profond. Les spectateurs sont entraînés dans une traversée des profondeurs souterraines et des hauteurs jaillissantes de vie.

À partir de 10 ans.

Plein tarif : 12 € / Tarif réduit : 10 €



DE VOUS À MOI

Seul en scène

Dimanche 9 février 16h

Pendant deux saisons de tournées et une longue série au Théâtre des Bouffes Parisiens, Michel Drucker nous a enchanté avec son premier spectacle « Seul avec vous ». Là, s'est révélé son in-

croyable talent de conteur, son humour sensible et délicat, son goût pour les anecdotes pleines de saveur, son amour infini pour ce métier et tous ceux qui y consacrent leur vie.

Il lui reste tant des choses étonnantes, émouvantes et bien sûr délicieusement drôles à nous dire, qu'un deuxième spectacle s'est imposé à lui.

Tarif unique : 35 €



PARADIS BLANC

Concert / Comédie musicale

Samedi 29 février 20h30
La Compagnie Vocale

Après « Les Misérables », « Goldman Ensemble », « Stone » et « Conquest », la Compagnie Vocale revient avec une construction artistique à mi-chemin entre concert et comédie musicale sur le thème des chansons de

Michel Berger, France Gall, Daniel Balavoine et Johnny Hallyday.

Les orchestrations solistes et chœurs sont réalisées par de jeunes compositeurs de la région et sont de très grande qualité. Vous retrouverez de grands standards de la chanson française.

Vous connaissez toutes les chansons, alors venez chanter avec la Compagnie Vocale !

Tarif plein 18 €

Tarifs réduit : 15 €

Tarif -16 ans : 12 €



CERTIFIE MADO

One woman show / Humour

Mardi 20 mars 20h

Moi Mado née à Nice le 31 juillet 19 cent...Biiiiiiip! Certifie que tout ce que vous entendrez et tout ce que vous verrez lors de notre prochaine rencontre ne comporte aucune cagade inventée (ou presque). J'ai décidé de répondre à toutes les questions et

surtout de répondre à celles..... que vous ne vous poserez jamais !

Finis le shove bin'z plein de cagades. À partir de dorénavant et jusqu'à désormais... que du CERTIFIE MADO

Ps : Pour le.... Biiiiip.... concernant l'année de ma naissance, ne pas croire ce qui est dit sur internet! MADO

Tarif plein : 39 €

Tarif réduit et CE porteur de cartes (Fnac, pass, Carrefour...): 36 €



JULIETTE ET SON ROMÉO

Théâtre contemporain, masques, musique

Vendredi 3 avril 14h et 19h45
Théâtre transformations

En première partie, un spectacle de danse avec des élèves du collège du Touvet et des membres de l'association Handy'Namic. 20 h 30, Juliette et son Roméo, une adapta-

tion moderne et une interprétation légèrement féminisée du grand classique de William Shakespeare. Une création pluridisciplinaire qui combine demi-masque, marionnette, musique et texte (en français et en anglais). Un spectacle drôle, plein de poésie qui raconte l'histoire universelle de ces deux amoureux avec la force visuelle des masques fabriqués par Tracey Boot.

Tarif plein : 12 €

Tarif réduit : 10 €

Tarif groupes scolaires : 8 € par élève



DELUSION CLUB

Cabaret / Chant

Samedi 18 avril 20h30
Le cirque des Mirages

Le Cirque des mirages revient avec son nouveau tour de chant, droit inspiré des bas-fonds du songe.

Dans ce nouvel opus, Parker et Yanowski, nous convient dans leur "Delusion club", cénacle très

fermé où se jouent des expériences poétiques des plus licencieuses.

Écrivains hallucinés, poètes assassins, voyageurs sans bagage, de chansons en histoires, vous découvrirez alors un cortège de personnages décalés dont le point commun est de participer à la marche boiteuse du monde. Car au-delà des apparences, d'illusions en désillusions, c'est la fragilité de notre condition humaine que Le Cirque des Mirages donne à voir.

Tarif plein : 15 €

Tarif réduit : 12 €



CAICDEO

Musique du monde

Samedi 16 mai 20h30
Compagnie Air d'Ailleurs

CAICDEO est né avec la vocation de conquérir le public avec de très belles compositions poétiques, enjouées et festives avec des accents latino, mais pas que...

Ces artistes multi-instrumentalistes font évoluer leur musique vers un nouveau genre avec des musiques originales pleines de joie de vivre et de poésie se mariant parfaitement avec des rythmes envoûtants.

Cette musique résonnant de liberté, symbolise la diversité du monde.

Laissez-vous conquérir par CAICEDO... de la musique pour toutes les oreilles !

Tarif plein : 12 €

Tarif réduit : 12 €



FREINE PAS SI VITE

Clown circassien

Samedi 30 mai 20h30
Compagnie Le Point de Singe

L'exploit du cirque se retrouve détourné à travers Un lieu sans âge, on distingue des formes, des caisses ou de vieux objets recouverts d'un drap, d'une couche de poussière centenaire, sous lesquels se tapissent des souvenirs. Soudain, l'une

de ces formes s'anime et prend vie, pantin, marionnette ou mannequin sont pris d'une irrésistible envie de se mouvoir. Ce personnage nous entraîne au gré de ses aventures. L'exploit du cirque se retrouve détourné à travers les performances acrobatiques, le lancer de couteaux, les contorsions du corps, et les équilibres précaires testant les limites du point de chute.

Suivi d'une soirée dansante gratuite avec un DJ CLOWN !

Tarif unique : 8 €



FESTIVAL GRESI'CLOWN

Musique du monde

Du vendredi 29 au dimanche 31 mai
Compagnie Le bateau de papier

Les Folles journée du Clown

Un festival de clown à Allevard pour la seconde édition.

Des spectacles de rue, sous chapiteau, ou encore en salle, pour découvrir ou redécouvrir le clown.

L'art clownesque se réinvente et les clowns d'au-

jourd'hui ne sont peut-être plus tout à fait ceux d'hier... Et pourtant l'envie de rire et de faire rire, de faire la fête et de se rencontrer est bien toujours au rendez-vous ! Qu'ils soient issus du cirque ou du théâtre, ces joyeux pitres sont prêts à tout pour nous amuser.

Vous avez envie de vous investir dans ce festival ? La compagnie Le Bateau de papier recherche des bénévoles qui seront intégrés dans l'organisation du festival.

Contactez par mail la compagnie :

contact@lebateaudepapier.org

Billetterie :

Places en vente à l'accueil de la Mairie,

sauf pour Michel Drucker et Noëlle Perna : Office du Tourisme et internet (réseaux habituels)

Sur place, à la Pléiade, avant le spectacle, dans la limite des places disponibles.

Amélioration de l'éclairage public : moins de dépenses et moins de CO2

Depuis 2012, la commune s'est engagée à réduire l'impact environnemental et financier de l'éclairage public. Après un travail d'extinction de 299 points lumineux jugés non opportuns et le remplacement de 19 interrupteurs crépusculaires par des horloges astronomiques en 2015, un important travail de renouvellement de ce patrimoine est engagé depuis 2018 et jusqu'en 2020. Les luminaires énergivores et vétustes sont totalement supprimés et remplacés, une diminution des puissances installées est effectuée et une régulation d'éclairage a été mise en place sur les luminaires LED qui permettent de réduire en moyenne de 50% la consommation et de réduire de 70% le flux lumineux, en milieu de nuit.

Au total 176 611 € auront été investis dont 40 000 € de subvention de la communauté de communes.

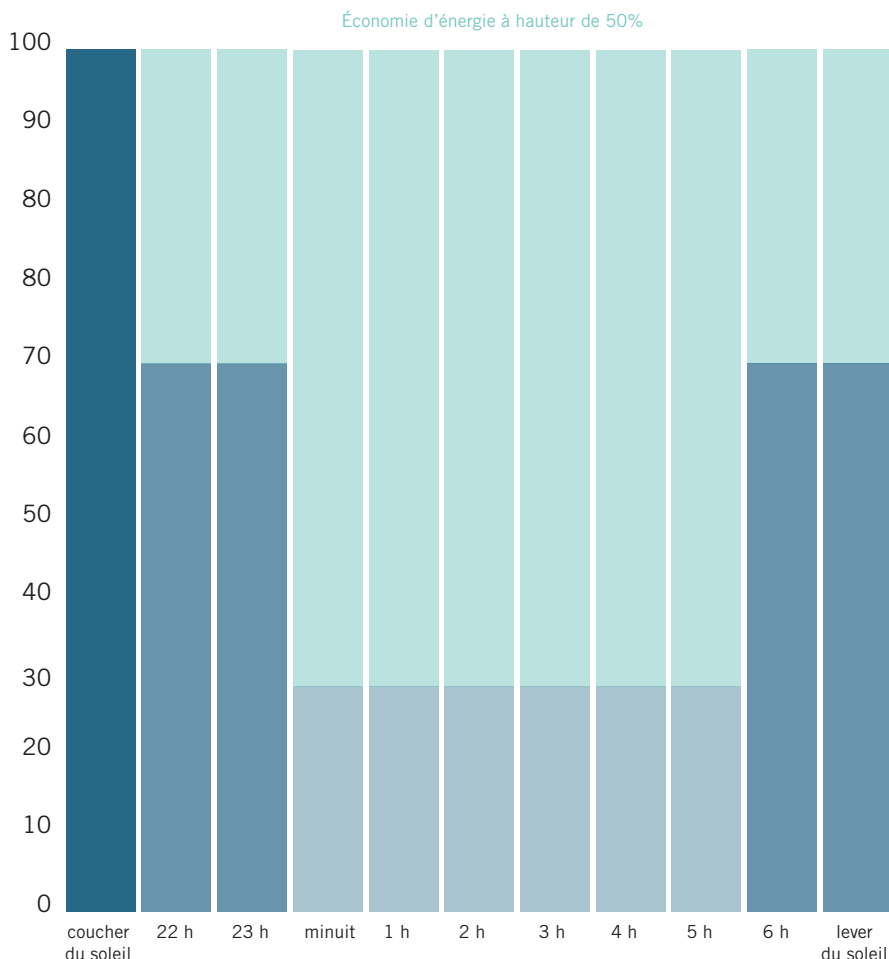
Au total, dès 2020, l'économie assurée sera de

- 157 684 kWh sur la consommation, en baisse de 71 %
- 38700 watts sur la puissance installée, en baisse de 83 %
- 20 500 € sur la facture, une économie de 25% de la dépense en éclairage public
- 30 tonnes équivalent CO2 en moyenne sur notre empreinte carbone

État des luminaires avant et après travaux

	Neuf	Correct	Vétuste	Éteint	TOTAL
Avant	118	478	303	299	1198
Après	417	285	120	376	1198

Dans tous les luminaires neufs, est mis en place, un appareillage de régulation de puissance horaire. Ce système (défini ci-dessous) permet de réaliser un gain de consommation de 50% par luminaire LED neuf.



Félicitation à nos jeunes pour leurs initiatives

En juin, Fantine, Naeil et une amie, ont eu la bonne idée de ramasser de leur propre initiative les déchets autour du collège Flavius Vaussevat qu'elles fréquentent.

En septembre, c'est Cloé, Betty, Marie, Zoé, Juliette et Tom, adolescents allevardins, qui se sont mobilisés pour effectuer une matinée de ramassage des déchets à Allevard. Une initiative qu'ils revendiquent aussi comme un acte de sensibilisation au respect de notre planète.

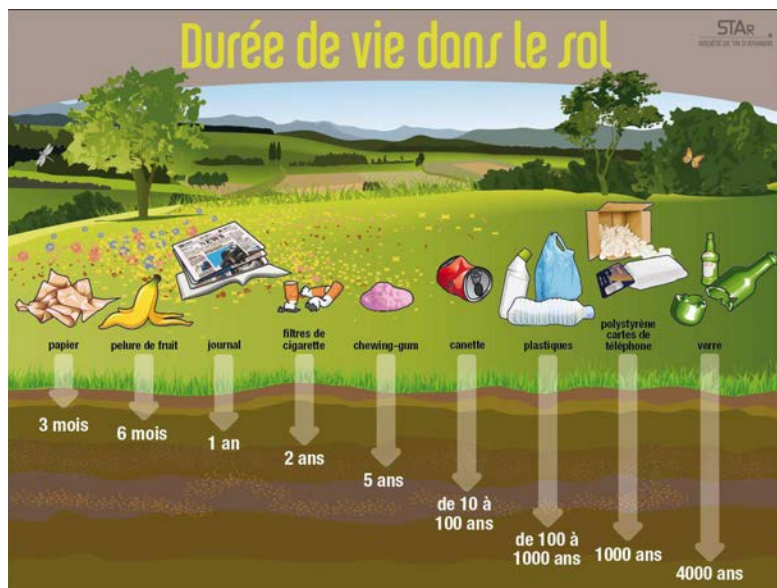


Opération de nettoyage citoyen

Le 19 octobre dernier le Centre Communal d'Action Sociale, en coordination avec la commune et le Sibrecsa, avait donné rendez-vous aux habitants pour une matinée de nettoyage du centre-ville et de ses abords, qui se terminait par un petit buffet partagé en mairie. Une quarantaine de per-

sonnes, adultes, adolescents et enfants, ont participé à une matinée de ramassage de débris à travers la ville. Bien que les employés communaux effectuent un nettoyage hebdomadaire, ils ne peuvent ni tout faire, ni être toujours dans le détail comme pour les mégots de cigarettes qui

ont représenté un important ramassage. La propreté est de la responsabilité de tous, pour le bien vivre à Alleverd mais avant tout pour la santé de notre planète. Bravo et merci à tous les participants !



Outre l'aspect propreté de la ville, tous les objets abandonnés ou jetés dans la nature et les espaces publics ont une durée de vie au sol qui peut aller de quelques mois à des milliers d'années.

Les élus du CME ont installé des hôtels à insectes

Six hôtels à insectes ont été édifiés à travers la ville en collaboration avec le Conseil Municipal des Enfants. Quatre hôtels, dont un réalisé par les jeunes élus avec du matériel de récupération, ont été installés au Pôle Enfance Jeunesse, un au rond-point de La Ratz, deux au lac de La Mirande et un vers la Maison des Forges.

L'hôtel à insectes permet d'optimiser la présence, par la survie hivernale, des insectes qui sont nécessaires dans des écosystèmes où la pollinisation et la biodiversité sont recherchées. L'été, il peut également servir de support de ponte à certaines espèces.



Vos mégots : c'est pas beau ! Trottoir pas crottoir !

Les déjections canines et les mégots de cigarettes posent de véritables problèmes : dégradation du cadre de vie, souillures des espaces publics, prolifération des microbes, risques de chute, pollution,...

Les élus du conseil municipal des enfants ont souhaité réagir. Accompagnés par un graphiste, ils ont réalisé un visuel avec slogan qui sera imprimé sur des plaques de plexiglas et installé aux abords des écoles, du point enfance jeunesse, du foyer La Ramée, de l'école municipale de musique et au Lac de la Mirande.



En 2018 la chaufferie bois a permis

Une économie de CO2, par rapport à une production de fioul, de 1 826 tonnes.

Michel Lacomme, double champion du monde cycliste !

En avril Michel Lacomme, avait déjà accompli l'exploit d'être sélectionné pour les Championnats du Monde UCI cyclospor Grandfondo. Le dernier week-end d'août, il a fait le déplacement jusqu'à Pozan en Pologne pour représenter la France dans sa catégorie, parmi 53 nations présentes. A 81 ans, ce cycliste allevardin membre de l'association « La Roue Libre » d'Alleverd, ainsi que du club compétiteur cycliste d'Annecy, a décroché deux médailles d'or en remportant le contre la montre de 20 km et l'épreuve de route de 110 km.

Il a rejoint ainsi les 31 médaillés français parmi lesquels la championne Jeannie Longo.



Voulez-vous être bénévole pour la protection des chats ?

Vous pouvez agir et devenir partenaire de l'association locale pour la protection des chats en offrant quelques heures de votre temps pour une collecte, récupérer un chat qui a été stérilisé, chercher des familles d'accueil et bien d'autres options pour alléger Raymonde et Régine. À elles deux, elles portent l'association avec enthousiasme et conviction mais un peu de soutien serait le bienvenu. Toute aide serait précieuse et utile.

Tél. 04 76 97 56 29 ou 06 22 26 35 56



À ne pas manquer ! La troupe de théâtre d'Alleverd : Les Esperlués&&&

Céline, Claude et Thierry se sont rencontrés lors d'un projet de création d'une pièce de théâtre qui n'a pas aboutie. Plus motivés que jamais, ils donnent naissance en novembre 2015, à la troupe « Les Esperlués&&& », aidés par Karen en coulisse, et travaillent sur plusieurs comédies que le public a très bien accueillies. A chacune des représentations de leur dernière pièce «Un week-end sur deux (et la moitié des vacances scolaires)», la salle de l'Atelier, à La Pléiade, était pleine. Cette belle performance s'est prolongée en-dehors de la ville puisqu'ils ont également promu le théâtre allevardin à Crêts-en-Belledonne, Chamousset et St-Martin-d'Hères. Et de nouvelles villes sont prêtes à les accueillir...

La troupe prépare en ce moment une nouvelle pièce, renforcée par la venue de Marine et Romain. Si vous ne les avez pas

encore vus, vous pourrez vous rattraper à partir du mois de mai 2020.

Que vous soyez comédiens, sponsors ou prêts à aider ponctuellement, n'hésitez pas à les contacter, ils recherchent en permanence des personnes super motivées.

Tél. : 06 10 87 75 34

Courriel : lesesperlues@gmail.com



Des gymnastes du club ACTPA en Autriche

Il y a un peu plus d'un an est né un projet un peu fou au sein du club ACTPA : emmener des gymnastes se produire à la 16^e Gymnastrada en Autriche, événement gymnique et culturel mondial, organisé tous les 4 ans sous l'égide de la fédération internationale de gymnastique. Ce projet a pris forme et s'est concrétisé en 2019. 15 jeunes et 8 accompagnants ont passé une semaine en juillet à Dornbirn. Cette rencontre, dont le thème était « Come together Show your color », a fait se côtoyer 20 000 gymnastes venant de 69 nations et a tenu toutes ses promesses : tout continent, toute culture, toute génération, toute couleur, tout niveau.

Quelques mots des jeunes diront toutes les émotions vécues : génial, à refaire, beaucoup d'échanges avec les gymnastes

d'autres pays, obligé de parler anglais, permet de voir d'autres activités...

L'ACTPA remercie tous ceux au sein du club qui ont permis la réalisation de ce projet, ainsi que les partenaires (villes d'Alleverd et Crêts en Belledonne, département, région AURA, FFGym...) pour leurs aides. Dornbirn 2019 à peine achevé, chacun se projette déjà avec pleins d'idées sur la prochaine gymnastrada 2023 à Amsterdam.



Le club de plongée a fêté ses 30 ans !

C'est en 1989 que le CNPA (Club Nautique du Pays d'Alleverd) a été créé par Eric Gros. Il est aujourd'hui présidé par Georges Meyrieux. Afin de célébrer ce 30^e anniversaire, les anciens et actuels licenciés se sont retrouvés en septembre et

n'ont pas manqué de partager leurs souvenirs d'aventures sous-marines.



Moins d'accueil physique de la CPAM. La commune demande une Maison des Services

L'Assurance Maladie a décidé d'un nouveau schéma départemental en matière d'accueil physique. Désormais la permanence qui avait lieu en mairie tous les 15 jours, sans rendez-vous, est assurée sur rendez-vous pris par l'intéressé sur son compte Améli ou par téléphone au 3646.

Une directive ministérielle a donné des instructions aux préfets pour le déploiement des maisons France Services qui doivent proposer à minima les démarches relevant des administrations suivantes : Caisse d'Allocations familiales, ministère de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques, Caisse nationale d'Assurance Maladie, Caisse nationale d'Assurance vieillesse, Mutualité sociale agricole, pôle emploi, La Poste.

La commune a postulé pour l'organisation de ce lieu de services à Alleverd afin de faciliter les démarches administratives des habitants d'Alleverd et des communes limitrophes. Dans l'affirmative, une étude de faisabilité sera engagée.



**Victime ou témoin de
violences sexistes et sexuelles,
il existe un numéro
anonyme et gratuit.**

**ARRÊTONS
LES
VIOLENCES
3919**

Numéro national d'écoute et d'orientation
pour mettre fin au cycle des violences.

ArrêtonsLesViolences.gouv.fr



Un nouveau cabinet de soins infirmiers

Déborah et Cyril BIDOLI, allevardins depuis plusieurs années, ont ouvert il y a quelques mois leur cabinet de soins infirmiers à Alleverd. Tous deux sont diplômés d'Etat et ont travaillé une dizaine d'années en milieu hospitalier. Déborah dans des services de gériatrie, soins palliatifs et médecine générale ; Cyril en réanimation, aux urgences et au SAMU.

Ils proposent, 7 jours sur 7, aux habitants d'Alleverd, Crêts-en-Belledonne, La Chapelle du Bard, Le Moutaret et Le Haut-Bréda leurs services médicaux en matière de soins infirmiers à domicile ou en cabinet, sur rendez-vous.

A noter, leur volonté de pratiquer des accompagnements en soins palliatifs à domicile. Leurs actes sont conventionnés par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et ils pratiquent le tiers payant.

10, rue de La Prairie

Tél. : 06 46 20 30 72

Courriel : cabinetpopie@gmail.com



Semaine bleue, les aînés au cinéma

Dans le cadre de la semaine nationale des retraités et personnes âgées, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en lien avec le cinéma Bel'donne, a organisé, pour la deuxième année consécutive, un après-midi au cinéma le 11 octobre. Les élus du conseil municipal des enfants et des élèves du lycée professionnel « Le Bréda » étaient présents pour accompagner cette initiative. Au programme, deux séances de cinéma pour voir le documentaire « Lucie » ou le film « Donne-moi des Ailes ». La séance était proposée à tous les retraités et personnes âgées à un tarif de 2,50 €, le CCAS prenant en charge une partie du billet. A l'issue des projections, une collation était offerte devant le cinéma pour un moment d'échange et de partage.



C'est parti pour les travaux de construction du nouveau musée

Les travaux du nouveau musée intercommunal d'Allevard ont débuté mi-novembre. Ce vaste projet de près de 500 m² est découpé en deux tranches afin de ne pas gêner le bon déroulement de la saison thermale. L'hiver 2020 est consacré à la réfection de la charpente, à la maçonnerie ou encore aux menuiseries extérieures. Une attention particulière sera portée sur le vitrail, œuvre du maître verrier Mayosson, restaurée en 2012 par la commune. Après la pause estivale, les travaux reprendront en novembre 2020 et laisseront la place au début du printemps 2021 à la scénographie. Retrouvez l'avancée du chantier en images sur le Facebook des Musées du Grésivaudan.

[Facebook.com/MuseesGresivaudan/](https://www.facebook.com/MuseesGresivaudan/)



Un nouvel abri bus derrière La Pléiade

En coopération avec la communauté de communes du Grésivaudan, compétente en matière de transport, un abris bus destiné aux scolaires a été installé derrière La Pléiade, à proximité des écoles.

La mairie a réalisé le terrassement et le dallage (1200 €), la communauté de communes a pris en charge l'abri bus et sa pose.



Quai et abri bus : l'arrêt « Les Amoureux » remplace « Gendarmerie »

En concertation entre la communauté de communes et la ville d'Allevard, l'arrêt de bus « Place de Verdun » a été supprimé pour des raisons notamment de sécurité. Les voyageurs utilisaient alors l'arrêt « Gendarmerie ».

La communauté de communes vient de terminer d'importants travaux boulevard Jules Ferry, à proximité du cimetière direction Grenoble, pour créer un quai de bus, en conformité avec les normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, et la pause d'un abris bus.

Cet arrêt vient remplacer celui de « Gendarmerie ». Sur une suggestion de la commune, ce point d'arrêt a été baptisé « Les Amoureux » en référence à la Fontaine des Amoureux qui se trouve à proximité. Le point d'arrêt dans l'autre sens de circulation bénéficie également des mêmes travaux d'adaptation du quai mais reste géographiquement inchangé.



Service des eaux : création d'une agence en ligne

Depuis septembre, le service des eaux du Grésivaudan a développé une plateforme internet accessible aux usagers depuis le site du Grésivaudan www.le-gresivaudan.fr ou en se connectant à www.eaux.le-gresivaudan.fr.

Les usagers peuvent effectuer leur relevé de compteur, visualiser le suivi de leur consommation, faire une demande d'intervention administrative ou technique et payer leurs factures.

Pour les usagers n'ayant pas d'accès internet, les demandes se feront par téléphone au 04.76.99.70.00, ou par courrier à l'adresse du siège de l'intercommunalité : Le Grésivaudan, Service des eaux, 390, rue Henri Fabre, 38926 Crolles Cedex.



Rézo pouce : le stop organisé prend son essor

Désormais, dans le Grésivaudan 29 communes sont adhérentes, dont Allevard. Au total, 240 points de prise en charge répartis sur le territoire et plus de 250 inscrits au dispositif dont 6% de stoppeurs, 20% de conducteurs et 74% de mixtes (à la fois conducteur et autostoppeur). Un temps d'attente moyen en heure de pointe de 3 minutes.

Rappelons que Allevard dispose de 6 points d'arrêt identifiés :

Direction Grenoble :

- Boulevard Jules Ferry, entre la rue du Clos et le salon de beauté,
- Le David, arrêt de bus,
- Cimetière, vers l'arrêt de bus,

Direction des stations :

- Départ de la route du Collet, devant bâtiment électrique avec fresque

Direction Pontcharra :

- Après le rond-point de La Ratz

Direction Le Moutaret :

- Boulevard Jules Ferry, juste avant le carrefour du cimetière

Infos : www.rezopouce.fr

(prévoir une pièce d'identité au moment de votre inscription sur internet)

11 novembre

Le maire et les élus du conseil municipal, les anciens combattants, les pompiers, la gendarmerie, les représentants des écoles et le conseil municipal des enfants étaient réunis le 11 novembre à l'occasion du 101^e anniversaire de l'armistice qui marque la fin des combats de la Première Guerre mondiale de 1914 à 1918. A cette occasion, Jean-Marc Buisson a reçu la Croix du Combattant pour honorer son engagement lors d'opérations de l'armée française à l'extérieur du pays.



Course de La Résistance

Le 8 mai dernier, Allevard a accueilli la 5^e course de La Résistance organisée par le Département. Au programme des épreuves de trail, vélo, randonnées et des animations. Record historique, il y avait plus de 2 200 participants pour cette journée liant Sport et Histoire.



1^{ère} édition du Festival Gresi'clown

La première édition du festival Grési'clown s'est déroulée le dernier week-end de mai. Organisée par la compagnie « Le Bateau de papier », en coordination avec la commune, cette manifestation a offert au public durant 3 jours des spectacles de clowns dans la ville.

Rendez-vous est pris pour 2020, du vendredi 29 au dimanche 31 mai pour une deuxième édition !





Conseils municipaux décentralisés

Deux conseils municipaux se sont tenus hors les murs. En juin au centre du secours au David, en septembre à Montouvrard. Au préalable, les riverains étaient conviés à partager un repas avec les élus. Une initiative renouvelée depuis des années, qui a pour intérêt de susciter la curiosité de la population pour les séances du conseil municipal.



Le terrain multisports inauguré

Le 28 juin, le terrain mutisports boulevard des Anciens d'Algérie, face au gymnase du collège, était inauguré par le maire en présence d'élus et des jeunes du conseil municipal des enfants.

Ce terrain a été construit par la mairie, avec une subvention de 30% du département, afin de permettre un accès libre aux sports de terrain.



Inauguration de l'aire de camping-car

La commune a construit une aire de camping-car au David de 24 places, avec un accès automatisé et un paiement par carte bancaire. Le 28 juin elle était inaugurée par le maire en présence d'élus et de quelques camping caristes.

4^e fête de l'automne, un succès fou !

L'Union Commerciale et Artisanale du Pays d'Allevard a organisé le 20 septembre sa 4^e fête de l'automne. Artisans et producteurs étaient réunis sur la place de la Résistance dans une ambiance musicale et autour de diverses animations. Trois bars à soupe étaient les points phare de cette manifestation qui a rencontré un succès très important. Incontestablement, la fête de l'automne est devenue un rendez-vous incontournable d'Allevard !



15^e salon « Allev'art en Belledonne »

Le 15^e salon « Allev'art en Belledonne » s'est tenu du 18 au 22 septembre dans la galerie Niepce de l'établissement thermal. 34 artistes peintres, sculpteurs et photographes ont exposé leurs œuvres. Cette exposition est organisée par l'Association « Allev'art en Belledonne » présidée par Christiane Narp.



Le monde de Matisse s'est exposé

Hélène Munet-Blocier et ses élèves de l'atelier Rêves de couleurs ont présenté en septembre en mairie d'Allevard, une exposition sur « Le monde de Matisse » à laquelle avaient participé des élèves de CE2 de l'école du Rondeau Montfleury à Corenc, les ateliers de sculpture de l'école municipale des arts d'Allevard et de la MJC Robert Desnos à Echirrolles, ainsi que l'atelier de poterie du Cheylas. Des classes de l'école St-Hugues ont notamment eu le privilège de visites commentées et de participer à des ateliers d'approche des œuvres.





Première course de caisses à savon

L'Association Le Collet Actif a organisé en septembre la première course de caisses à savon du Collet d'Allevard. En partenariat avec le Comité des Alpes de caisses à savon. 35 participants ont dévalé la piste allevardine sous les encouragements des 500 spectateurs.



Avant

Jardins familiaux : le résultat se mesure en images

Les jardins familiaux ont été inaugurés en juin 2018. Un terrain municipal leur a été dédié. 12 familles bénéficient d'une parcelle de terre leur permettant de cultiver un jardin en plein centre-ville, moyennant un tarif raisonnable de location. Une seule règle, ne pas déjà avoir de jardin dans son habitation.

Un peu plus d'un an après, le résultat se mesure en images ! Bravo aux jardiniers !



Aujourd'hui

L'essentiel des séances / Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus dans Allevard.fr

8 AVRIL

AFFAIRES FINANCIÈRES

Taux d'imposition communaux 2019

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux en 2019 :

Taxe d'habitation 14,57 %, foncier bâti 21,45 %, foncier non bâti 110,52 %.

Le conseil municipal précise que les taux moyens communaux de l'ensemble des communes de l'Isère pour l'année 2018 sont : taxe d'habitation 21,33 %, foncier bâti : 28,47 %, foncier non bâti : 60,98 %.

Vote : 18 voix pour, 6 abstentions (Fabienne Lebe, Carin Theys, Jean-Luc Mollard, Hubert Salinas, Louis Rousset, Philippe Chauvel).

Location de la licence IV

Philippe Langénieux-Villard, Maire d'Allevard, indique que la SAS Thithom 73, représentée par Vincent DELAYEN a décidé de racheter le fonds de commerce du restaurant « Le Poulet Gourmand », avenue Davallet. Il souhaite louer la licence IV, propriété de la commune. Loyer annuel pour 2 ans : 800 € du 20/04/19 au 30/04/20, et 1 000 € du 01/05/20 au 30/04/21.

Vote : unanimité

INTERCOMMUNALITÉ

Convention de participation financière aux frais de fonctionnement des écoles

Béatrice Dequidt, adjointe au maire présente la convention qui définit les modalités de financement de la commune pour l'accueil d'enfants allevardins à l'école (maternelle ou élémentaire) de la commune de Crêts-en-Belledonne.

Le montant pour l'année scolaire 2017/2018 s'élève à 2 623,04 € pour deux élèves inscrits en maternelle et deux élèves inscrits en élémentaire.

Vote : unanimité.

URBANISME - FONCIER

Convention d'assistance technique prévention des risques

Gilbert Eymin, adjoint au maire, propose de confier à l'Office National des Forêts / Service RTM une mission d'assistance technique relative à la prévention des risques naturels spécifiques à la montagne pour une durée de 3 ans. Rémunération : 760 € HT, 260 € HT pour un avis juridique.

Vote : unanimité

Travaux refuge de la Pierre du Carre

Martine Kohly, adjointe au maire, indique que des travaux sont nécessaires au refuge de la Pierre du Carre afin d'améliorer le confort des usagers.

La commune d'Allevard a décidé de réaliser ces travaux et investissements à partir de 2019, étalés sur plusieurs années. Dans un premier temps, pour l'année 2019, la commune souhaite réaliser des travaux de terrassement pour favoriser le captage d'eau po-

table à la source, investir dans des batteries solaires, acheter des matelas.

Cette première tranche d'aménagements sera suivie d'une deuxième tranche de travaux et investissement prévus en 2020 et 2021.

Le conseil municipal adopte le plan de financement déposé des dossiers de demande de subventions auprès de la Communauté de Communes du Grésivaudan, du Conseil Départemental de l'Isère, de la Région Auvergne Rhône-Alpes ainsi que de l'Espace Belledonne.

Vote : unanimité

CULTURE – VIE ASSOCIATIVE

Subventions 2019

Sur proposition de Philippe Langénieux-Villard, Maire d'Allevard, le conseil municipal adopte les subventions 2019 attribuées aux associations.

Vote : 19 voix pour, 5 abstentions (Fabienne Lebe, Carin Theys, Jean-Luc Mollard, Hubert Salinas, Philippe Chauvel).

Convention relative à l'attribution d'une subvention à Déclic cheval

Martine Kohly, adjointe au maire, présente le projet de convention à intervenir avec l'association « Déclic à cheval ». Cette convention a pour objet l'attribution d'une subvention d'investissement d'un montant de 35 000 € destinée au financement des travaux de construction d'une carrière équestre sur un terrain mis à la disposition par la commune.

Vote : unanimité

Convention d'occupation d'un terrain commune carrière équestre

Martine Kohly, adjointe au maire, rappelle que la commune a décidé de mettre à la disposition de l'association « Déclic à cheval » une parcelle de terrain dans le but de leur permettre l'aménagement d'une carrière équestre. Il était prévu que dès la finalisation du projet de construction de la carrière équestre, un avenant à la convention d'occupation fixerait le montant annuel de la redevance : soit de 2020 à 2027, une redevance annuelle de 3 850 €. Pour l'année 2028, une redevance annuelle de 4 200 €.

Vote :

Contrat territorial pour la jeunesse

Martine Kohly, adjointe au maire, indique qu'en 2016, le conseil départemental a voté un plan départemental pour la jeunesse avec 3 grandes orientations vers les 12-25 ans : promouvoir la citoyenneté, les engagements et la participation des jeunes, rapprocher les jeunes du monde professionnel, encourager leurs talents, leur insertion, observer l'état de la jeunesse iséroise et coordonner l'action Jeunesse du département avec les autres acteurs. Les communes qui le souhaitent peuvent intégrer ce dispositif.

Vote : unanimité

13 MAI

AFFAIRES FINANCIÈRES

Tarifs restaurant scolaire

Sur proposition de Béatrice Dequidt, adjointe au maire, tenant compte de l'évolution du coût de la vie (1,7 %), le conseil municipal adopte les tarifs suivants, pour 2019/2020, applicables à compter du 01/09/19

	2017/2018	1er sep 2019
Tarif normal	5,28 €	5,37 €
Tarif famille nombreuse	3,69 €	3,75 €
QF < 510	2,10 €	2,14 €
Extérieurs	9,49 €	9,65 €
St Hugues	5,28 €	5,37 €
Enseignant	4,57 €	4,65 €
Invités	6,61 €	6,72 €

Il fixe également les tarifs à appliquer aux familles utilisant seulement le service accueil de la cantine scolaire (dans le cadre d'un PAI sévère) : pour les allevardins de l'école publique : 0,42 € lorsque le quotient familial est inférieur ou égal à 510 €, 0,73 € pour les familles ayant 3 enfants ou plus à charge et lorsque le quotient familial est supérieur à 510 euros, 1,06 € lorsque le quotient familial est supérieur à 510 €. Pour les non-allevardins de l'école publique : 1,88 €.

Vote : unanimité

Tarifs étude surveillée

Tarif normal 4,17 € (4,10 € en 2017/2018), tarif famille nombreuse : 2,97 € (2,92 € en 2017/2018).

Vote : unanimité, moins 4 abstentions (Fabienne Lebe, Carin Theys, Jean-Luc Mollard, Hubert Salinas).

Tarifs de l'école municipale des sports

Sur proposition de Martine Kohly, adjointe au maire, tenant compte de l'évolution du coût de la vie (1,7 %), le conseil municipal adopte les tarifs de l'école municipale des sports applicables à compter du 1er septembre 2019 (par trimestre): 1h par semaine 42,41 € (41,70 € en 2018/2019), 2h par semaine 57,92 € (56,95 € en 2018/2019)

Vote : unanimité

Tarifs de l'école municipale des arts

Sur proposition de Cécile Lacroix, conseillère municipale déléguée, le même taux d'augmentation a été voté pour l'école municipale des arts.

Vote : unanimité

Tarifs garderie périscolaire :

	2017/2018	1er sep 2019
QF < 510	1,11 €	1,13 €
QF de 511 à 1000	1,21 €	1,23 €
QF de 1001 à 1500	1,31 €	1,33 €
QF de 1501 à 2000	1,41 €	1,43 €
QF de 2001 à 9999	1,51 €	1,53 €
Tarif forfaitaire pour le goûter	0,15 €	0,15 €

Le conseil municipal fixe la règle applicable en cas de non désinscription ou désinscription hors délais (sauf cas de force majeure) : règlement du forfait de 1,23 €.

Vote : unanimité

Tarifs accueil de loisirs :

	Tarifs 1/2 journée sans repas		Tarifs 1/2 journée avec repas	
	1er janv 2018	1er sep 2019	1er jan 2018	1er sep 2019
QF < 510	3,64 €	3,70 €	9,38 €	9,54 €
QF de 511 à 1000	4,44 €	4,52 €	14,08 €	14,32 €
QF de 1001 à 1500	4,84 €	4,92 €	14,88 €	15,13 €
QF de 1501 à 2000	5,24 €	5,33 €	15,64 €	15,91 €
QF > 2000	5,64 €	5,74 €	16,48 €	16,76 €
Extérieur	5,64 €	5,74 €	17,68 €	17,98 €

Tarifs repas :

	1er janv 2018	1er sep 2019
Familles nombreuses	3,50 €	3,56 €
QF < 510	2,10 €	2,14 €
QF > 510 et extérieur	5,20 €	5,29 €

Familles nombreuses :

	Tarifs 1/2 journée avec repas	
	1er janv 2018	1er sep 2019
QF < 510	--	--
QF de 511 à 1000	12,38 €	12,59 €
QF de 1001 à 1500	13,18 €	13,40 €
QF de 1501 à 2000	13,94 €	14,18 €
QF > 2000	14,78 €	15,03 €
Extérieur	15,98 €	16,25 €

Accueil de loisirs - forfait 4 jours avec repas :

	2017/2018	1er sep 2019
QF < 510	35,21 €	35,81 €
QF de 511 à 1000	40,24 €	40,92 €
QF de 1001 à 1500	45,27 €	46,04 €
QF de 1501 à 2000	50,30 €	51,16 €
QF > 2000 et extérieur	55,33 €	56,27 €

Une réduction de 1 € le matin et/ou 1 € l'après-midi est appliquée à partir du 2ème enfant inscrit sur la même période. La règle applicable en cas de non désinscription ou désinscription hors délais (sauf cas de force majeure) : règlement du prix habituel de l'accueil de loisirs.

Le conseil municipal indique que lors du prochain conseil municipal le tarif famille nombreuse (QF<510) sera réétudié.

Vote : unanimité

Mise à disposition d'un marabout

Gilbert Eymine, adjoint au maire, indique que la commune a développé depuis de nombreuses années un service de prêt de matériel. Soucieux d'améliorer ce service, la commune vient de se porter acquéreur de deux tentes type marabout. Ce matériel pourra être mis à disposition des associations allevardines pour leur propre événement moyennant le dépôt d'une caution de 1 400 € (correspondant au prix d'achat d'une tente). Conditions financières : Caution non encaissée : 1 400 €, location gratuite pour la 1ère fois dans l'année, location à partir de la 2ème fois dans l'année : 50 €.

Vote : unanimité

17 JUIN

AFFAIRES FINANCIERES

Tarifs école municipale de musique

Sur proposition de Virginie Lagarde, adjointe au maire, vu l'avis favorable du conseil de l'école de musique du 18/05/19, le conseil municipal fixe les tarifs 2019/2020 de l'école municipale de musique :

	Tarifs hors commune en euros		Tarifs allevardins en euros					
	Inscription à l'année	paiement mensuel	Plein tarif		QF < 7 000 €		Tarif enfant pour famille ayant 3 enfants fiscalement à charge	
	Inscription à l'année	Paiement mensuel	Inscription à l'année	Paiement mensuel	Inscription à l'année	Paiement mensuel	Inscription à l'année	Paiement mensuel
Formation musicale	360	40	112	13	59,53	7	82	10
Formation instrumentale	952	106	163	19	72	8	113	13
Location d'instrument	276	31	177	20	81	9	177	20
Piano et violon	952	106	371	42	147	17	252	28
Réduction Musicien de l'Harmonie	60	6,67	60	6,67	-	-	-	-
Réduction 2 ^e instrument	-	-	12	1,33	-	-	-	-

Vote : 20 voix pour, 3 voix contre (Fabienne Lebe, Carin Theys, Jean-Luc Mollard) 1 abstention (Philippe Chauvel)

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Contrat de concession exploitation du cinéma Bel'donne

Patrick Mollard, Maire-adjoint, rappelle que la commune est propriétaire du cinéma Bel'Donne depuis 1986. L'exploitation a été confiée à la société Féliciné pour une durée de 10 ans du 01/12/09 au 30/11/19 dans le cadre d'un contrat d'affermage. Cette délégation de service public arrive à son terme.

Le conseil municipal approuve : le principe du recours à un contrat de concession de service public, sous la

forme d'une délégation de service public par voie d'affermage pour l'exploitation du cinéma municipal. Les caractéristiques principales des prestations que devra assurer le délégataire y sont définies.

Vote : unanimité.

15 JUILLET

TRAVAUX

Mise en place de dispositifs de vidéo protection : demande de subvention

Philippe Langénieux-Villard, Maire d'Allevard, rappelle que lors de la séance du 22/10/18, le conseil municipal s'était prononcé favorablement sur le déploiement de la vidéo protection sur les trois lieux publics suivants : place de la Résistance, secteur de la Ratz (vers le rond-point), route du Moutaret (carrefour Saint Joseph). Compte tenu du montant de la dépense à engager, le maire propose de solliciter l'aide financière de la Communauté de Communes le Grésivaudan qui soutient le déploiement d'un réseau de vidéo protection sur l'ensemble du territoire.

Vote : unanimité, moins 5 abstentions (Fabienne LEBE, Carin THEYS, Jean-Luc MOLLARD, Hubert SALINAS, Louis ROUSSET)

Rénovation des écoles publiques et du pôle enfance : demande de subvention

Gilbert Eymin, adjoint au maire chargé des travaux, propose, dans le cadre du « plan écoles » qui va être initié par le conseil départemental, de procéder à des travaux de rénovation dans les écoles publiques et dans le bâtiment du pôle enfance qui abrite le restaurant scolaire

En effet, le conseil départemental a prévu d'allouer une enveloppe de 20M€ pour des travaux dans les écoles primaires et la restauration scolaire subventionnés à hauteur de 60% jusqu'à un montant de 300K€. Compte tenu des sommes à engager, l'adjoint au maire propose de déposer une demande de subvention auprès du conseil départemental de l'Isère au titre du plan écoles.

Les travaux inscrits au titre de ce plan écoles sont les suivants :

Montant estimatif : 300K€. **École élémentaire** : toilettes du préau, peinture montée escalier intérieur, rénovation informatique, cour à rénover enrobé et marquage, soit 130K€. **École maternelle** : 2 portes à remplacer côté cour, réfection du toit en fibro ciment, façade côté cour à rénover, bardage côté Sud à rénover, soit 90K€.

Restauration scolaire : toiture à rénover, rénovation sol dalle amiante, fenêtre à remplacer, soit 80K€

Vote : unanimité

CULTURE – VIE ASSOCIATIVE

Convention de mise à disposition du gymnase et du plateau sportif du collège

Martine Kohly, adjointe au maire, rappelle une délibération du 23/05/16 autorisant la signature de la convention de mise à disposition par le département du gymnase et du plateau sportif du collège Flavius Vausse. Cette convention est arrivée à son terme, il est donc nécessaire de signer une nouvelle convention aux conditions suivantes :

La commune devra verser au collège une redevance d'occupation qui s'élève par heure à : 12,21 € pour l'utilisation du gymnase dans son ensemble (petite salle et grande salle ou grande salle seule incluant le mur d'escalade) ; 6,96 € pour l'utilisation de la petite salle seule ; 7,31 € pour l'utilisation du plateau sportif seul (sanitaire compris).

L'adjointe au maire précise que des associations intercommunales utilisent cet équipement sportif et que la commune de Crêts-en-Belledonne verse à la commune d'Allevard 50% de la redevance d'occupation du domaine.

Vote : unanimité

DIVERS

Motion concernant la trésorerie d'Allevard

Le maire a été destinataire de « La Lettre aux Élus » (journal d'information élaboré par la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Isère) et également d'un courrier en date du 25/06/19 signé par le Directeur Départemental des Finances Publiques. Le projet de l'Etat concerne 26 communes de l'Isère. Il intervient après que la commune d'Allevard ait entrepris, à la demande de la trésorerie départementale, les premiers travaux de rénovation de la perception d'Allevard.

Il est annoncé sous l'étonnante formulation de « déconcentration de proximité », preuve que les mots sont aujourd'hui les alliés de la désinformation et porteurs d'une réalité opposée à leur sens.

En vérité, il s'agit bel et bien de fermer un service public de montagne, d'éloigner la population de ce service, de supprimer une présence qui soulage de nombreuses familles contribuables.

Cette décision appauvrit nos communes d'une compétence professionnelle sur place et programme, à terme assez court, une charge nouvelle de fonctionnement pour les collectivités territoriales.

Les motifs d'efficacité sont avancés et ceux de la rationalisation financière sont sous-jacents.

Le conseil municipal, conscient que la présence des services publics de l'Etat est l'une des forces principales de l'attractivité d'une commune, propose que la décision de l'Etat ne puisse intervenir sans un examen détaillé des conséquences qu'elle emporte, et sans un aménagement véritable des moyens d'accès sur place, aux compétences et aux actes de la trésorerie actuelle.

Vote : unanimité

30 SEPTEMBRE

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Convention relative à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité basse tension et haute tension aériens pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électronique

Gilbert Eymin, adjoint au maire, présente la convention relative à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité basse tension et haute tension aériens pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques.

Cette convention est établie dans le cadre du déploiement du réseau de fibre optique du Département, et plus particulièrement le déploiement de la fibre optique sur la commune.

Le délégataire Isère Fibre est actuellement en cours de déploiement du réseau secondaire sur notre secteur, et la signature de cette convention permettra au délégataire de mener à bien ce chantier.

Vote : unanimité

AFFAIRES FINANCIERES

Reconduction d'une petite restauration au lac de la Mirande

Jérôme Baudin, adjoint au maire, rappelle que le conseil municipal, dans sa séance du 04/02/19 avait autorisé Salvatore Scarantino à gérer une petite restauration au lac de la Mirande aux conditions suivantes : Durée : 3 périodes annuelles du 01/04 au 31/10 avec une reconduction expresse par le conseil municipal à la fin de la première saison.

Loyer : avril 150 €, mai-juin 250 € mensuel, juillet-août 450 € mensuel, septembre 250 € mensuel, octobre 150 €. Frais d'électricité et d'eau sont à la charge de Salvatore Scarantino. Révision : tous les ans à la date anniversaire du bail saisonnier proportionnellement à l'indice des loyers commerciaux (ILC) publié trimestriellement par l'INSEE

L'adjoint au Maire propose de reconduire le bail saisonnier avec Monsieur Scarantino jusqu'à son terme, c'est-à-dire jusqu'au 31 octobre 2021.

Vote : unanimité

Réfection de la route forestière du Pas du Bœuf

Sur proposition de Gilbert Eymin, adjoint au maire chargé des travaux, le conseil municipal autorise la signature de la convention de maîtrise d'œuvre à intervenir avec l'Office National des Forêts concernant la réfection de la route forestière du Pas du Bœuf pour un montant 7 500 € HT

Vote : unanimité

Affaire Allevard/Chardon : pourvoi en cassation

Philippe Langénieux-Villard, Maire d'Allevard indique que Jean-Marie Chardon a décidé de se pourvoir en cassation contre la décision rendue par la Chambre Commerciale de la Cour d'Appel de Grenoble dans le litige qui l'opposait à la commune d'Allevard.

Le maire propose de charger Maître Gaschignard, avocat à la Cour de Cassation et Maître François-Xavier Liber-Magnandu cabinet Eurek'actes de défendre les intérêts de la commune devant cette haute juridiction.

Vote : unanimité

CULTURE – VIE ASSOCIATIVE

Partenariat cultures du cœur

Béatrice Dequidt, adjointe au maire propose de mettre à la disposition de l'association Cultures du Cœur Isère, 5 places gratuites pour tous les spectacles organisés par la Mairie pour la saison culturelle 2019/2020. Elle précise que les spectacles « production » ne sont pas concernés par ce dispositif.

Vote : unanimité



Lucien Custillon

Le 13 juin, Lucien Custillon nous a quitté à l'âge de 97 ans. Membre du conseil municipal d'Allevard de 1959 à 1971 et de 1977 à 1989. On lui doit notamment la création du lac de La Mirande. La municipalité qui lui a succédé avait concrétisé son rêve d'y voir implanté un jet d'eau. Adjoint aux travaux, très impliqué dans la vie associative, président de l'harmonie pendant 40 ans, il en était devenu le doyen.

Le conseil municipal adresse à sa famille sa reconnaissance et son respect.

Christophe JEAN

Le Docteur Jean est décédé

Le Docteur Christophe JEAN, ancien médecin thermal à Allevard, est décédé subitement le 25 mars dernier à Paris.

Il était le petit-fils du Docteur Jean PASSA, fils du Docteur René JEAN et Nicole PASSA-JEAN, tous médecins à Allevard.

Le conseil municipal adresse à sa famille son meilleur souvenir et ses sincères condoléances.

Attribution de cinq médailles de la ville d'Allevard.

- **Danièle THOMASSON**, au titre de son action au ski club
- **Bernard MONCENIS**, président de l'UMAC
- **Daniel TRABUT**, au titre de son action à l'UMAC
- **Robert VIGARA**, ancien chef de caserne d'Allevard
- **Christine ROUSSET**, au titre de son action à l'ADMR et au CCAS

Cette distinction est destinée à honorer une personnalité ayant exercé une activité publique pendant un nombre significatif d'années ou une personne ayant effectué une action d'envergure.



Félicien Mouchet

Félicien Mouchet, nous a quitté le 29 mars, à l'âge de 96 ans. Membre du conseil municipal d'Allevard de 1959 à 1971, il était aussi une figure emblématique de la compagnie des sapeurs-pompiers d'Allevard qu'il a incorporée en 1948 et dont il a pris le

commandement en 1964. L'année d'après, il est nommé président de l'amicale des sapeurs-pompiers. Cette même année il est gravement blessé au cours d'un important incendie à La Chapelle du Bard. En 1983, il prend sa retraite après 35 ans de service. Félicien reçoit alors le titre de Capitaine honoraire et est décoré de la médaille du mérite exceptionnel.

Félicien Mouchet était également connu pour son commerce de prêt à porter féminin et masculin qui se situait à l'angle de la rue du Grand Pont et de la rue de la Soierie.

Le conseil municipal adresse à sa famille sa reconnaissance et son respect.

ILS NOUS ONT QUITTÉ

- 20/03 Jean PERRET
- 25/03 Bernard LEPLAN
- 29/03 Félicien MOUCHET
- 08/04 Raymond RAFLÉ
- 11/04 Raymonde CHASSANDE-PATRON
veuve VEYRET
- 27/04 Roberte TAVEL veuve CHAPUIS
- 05/05 Térésa ANELLI veuve MANGANO
- 07/05 Yvette GAUTIER épouse VOISENON
- 08/05 Jeannine PIERET veuve MOTHIRON
- 15/05 Jean-Marc TOGNET
- 11/06 Fernanda FERREIRA
épouse DAS DORES MARTINS
- 13/06 Lucien CUSTILLON
- 14/06 Isabelle COHARD
- 22/06 Alphonsine JAY veuve GENIN
- 04/07 Pierre CHEVALIER
- 13/07 Maria MARTINEZ GONZALEZ
veuve BALSAS NOGUERA
- 19/07 Annie BRION
- 31/07 Marcelle BLANC-COQUAND
épouse SAVINEAU
- 31/07 Irène DE SORIA GARCIA
- 27/08 Denise SOUQUET veuve SAYETTA
- 30/08 Maurice COHARD
- 04/09 Patrick DIANA
- 15/09 Rosa SPERLINGA veuve ZAPPIA
- 26/09 Monique SALUTE
épouse SAUNIER-PAYERNE
- 03/10 Simone BAUDELET veuve LACOUR
- 09/10 Henri MARTIN-CHEVALIER
- 30/10 : Yvonne IMBERT veuve VERAN
- 30/10 : Alexis MEUNIER
- 22/11 : Aimée GANIS veuve ALBRAN

BIENVENUE

- 16/03 Myléna RINDONE
- 25/03 Luke STELLIN
- 12/04 Pablo FERNANDES
- 14/04 Dayana YAAGOUBI
- 18/04 Léon GROS-MARGOTTO
- 29/04 Louis REUILLARD
- 30/04 Ilyan ROCHIAS
- 14/05 Charles CADOUX
- 15/05 Ezio KOENIGSBERG
- 21/05 Gaëli MAZET-ROUX OBERLÉ
- 13/06 Prune BATAILLARD
- 17/06 Élise BASTIDAS
- 19/06 Loucio BADILLA
- 22/06 Manon BARUTEAU
- 10/07 Tao WUNDERLIN
- 11/07 Charlie DE CAMPOS-HOSTACHE
- 11/07 Louis ZANARDI
- 31/07 Chemseddine BOULANOUAR
- 01/08 Éloïse FARGES
- 01/08 Roxane BUISSON
- 17/08 Mathieu RAUX
- 25/09 Constance GOMEZ LEFORT
- 27/09 Erwan GIRAULT
- 15/10 Noah FORAY
- 24/10 : Sara ANSELMINI
- 30/10 : Ben MOLTO
- 11/11 : Nathan DIDELLE

ILS S'AIMENT

- 18/05 Diego DROGO/Delphine GRITTI
- 25/05 Claude DE SOUSA/Tiphonie DI GIOIA
- 29/06 Thibault FABRY/Maryline GROSJEAN
- 13/07 Mathieu BRUN/Céline PIRES
- 31/08 Nelson MARQUES/Anaïs USSEGLIO VIRETTA

Décembre

20 DÉCEMBRE

En attendant Noël

Décorations et illuminations du sapin, bar à huitres, tartiflette géante, buvette, promenade en calèche... et la venue du Père-Noël !

Organisé pour le Sou des écoles publiques d'Alleverd 17h -22h, place de la Résistance

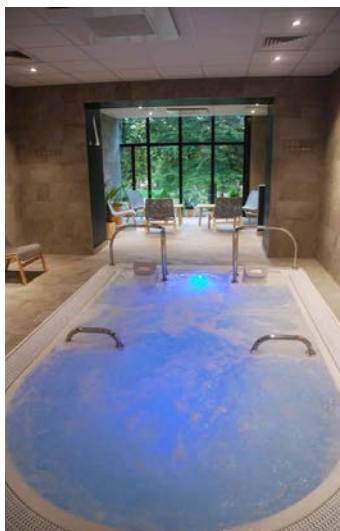
21 DÉCEMBRE

La Première Glisse

L'office du tourisme et la station du Collet proposent une journée spéciale pour l'ouverture du domaine skiable

DU 26 DÉCEMBRE AU 31 OCTOBRE

Ouverture du SPA thermal d'Alleverd



31 DÉCEMBRE

Réveillon du jour de l'An

Du rétro aux années 80 Organisé par Les Prévoyants de l'Avenir et le Club Louaraz La Pléiade, sur réservation au 06 86 14 86 94



Janvier

4 JANVIER

Concert du Nouvel An

Par l'Harmonie d'Alleverd La Pléiade, 19h, entrée gratuite

10 JANVIER

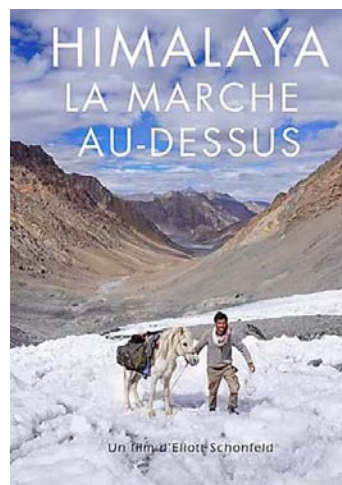
Vœux du maire

La Pléiade, 19h30

25 JANVIER

Vertic'Alleverd

8h30 - 17h Compétition escalade Soirée film « Himalaya », conférence avec l'aventurier Eliott Shonfeld La Pléiade



31 JANVIER

Théâtre «Pelléas et Mélisande»

L'histoire d'un amour candide détruit par les convenances sociales La Pléiade, 20h30 + d'informations page 16

Février

9 FEVRIER

Michel Drucker, «De vous à moi»

Un incroyable talent de conteur, d'humour et de sensibilité La Pléiade, 16h + d'informations page 16

16 FEVRIER

Loto des jeunes sapeurs pompiers

La Pléiade

23 FEVRIER

Thé dansant

Organisé par le club Louaraz La Pléiade, 14h30, entrée 12 €

29 FEVRIER

Le Paradis Blanc

Comédie musicale sur les thèmes des chansons de Michel Berger, France Gall, Daniel Balavoine et Johnny Hallyday La Pléiade, 20h30 + d'informations page 16

Mars

7 MARS

Fête de la bière

Organisée par l'Harmonie d'Alleverd La Pléiade

15 MARS

Élections municipales, 1^{er} tour

École maternelle

Loto du club Louaraz

La Pléiade, 14h

20 MARS

Certifié Mado

Noëlle Perna revient avec un nouveau spectacle La Pléiade, 20h + d'informations page 16

21 MARS

St-Joseph

Fête des artisans Procession de la place de La Résistance à La chapelle St-Joseph, 10h, messe, 10h30

22 MARS

Élections municipale, 2^e tour

École maternelle

Avril

3 AVRIL

Juliette et son Roméo (2 séances)

Une adaptation moderne du grand classique, première partie : spectacle de danse avec les collégiens du Touvet et les membres de Handy'Namic La Pléiade, 14h et 19h45 + d'informations page 16

11 AVRIL

Loto sou des écoles de Crêts en Belledonne

La Pléiade, 19h ouverture des portes, 20h démarrage du jeu

18 AVRIL

Délusion Club

Le Cirque des Mirages

Parker et Yanowski vous convient dans leur « Délusion Club » La Pléiade, 20h30 + d'informations page 17

25 AVRIL

Soirée dansante

Organisée par l'association de country, la Pléiade





ALLEVARD OPTIQUE

VOTRE OPTICIEN

04 76 71 24 43 – www.alleward-optique.fr



**ALLEVARD
OPTIQUE**
Vous équipe avec
MONT ROYAL !

DOUBLE PROMOTION

Pour l'achat d'un équipement
optique anti-reflet,

la **LUMIERE BLEUE**
vous est **OFFERTE !**



Un verrier français,
des verres de haute
qualité
technologique
MADE IN France.

Plus de 700
modèles de
lunettes sont à
découvrir, homme,
femme, enfant.



ET

2
Votre deuxième paire à 1€
avec **-50% sur la
monture de votre
choix dans tout le
magasin***



Dépistage

Auditif GRATUIT,
sur rendez-vous avec
AUDIMAX



-20 %

sur toutes les
solaires en
magasin**

* Voir conditions en magasin. Deuxième monture -50% dans tout le magasin de valeur inférieure ou égale à la première paire.

** Sur modèles présents en magasin. Offres valables dès la parution de l'Allewardin jusqu'au 31 janvier 2020 (non cumulable avec le 100 % santé)